



**COMITÉ SÉNATORIAL  
PERMANENT DES  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU  
COMMERCE INTERNATIONAL**

***SAISIR LES OCCASIONS  
POUR LES CANADIENS :***

***LA CROISSANCE DE L'INDE  
ET LA PROSPÉRITÉ FUTURE  
DU CANADA***

14 décembre 2010

This report is also available in English.

Information regarding the committee can be obtained through its web site:

[www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp](http://www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp).

Des renseignements sur le comité sont donnés sur le site :

[www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp](http://www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp)

***SAISIR LES OCCASIONS POUR LES  
CANADIENS :***

***LA CROISSANCE DE L'INDE ET LA  
PROSPÉRITÉ FUTURE DU CANADA***



# TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS.....	1
LE COMITÉ .....	3
ORDRE DE RENVOI .....	5
RÉSUMÉ .....	7
I. INTRODUCTION .....	15
II. L'ÉMERGENCE DE L'INDE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LES OCCASIONS D'AFFAIRES POUR LE CANADA.....	21
A. LA SITUATION EN INDE.....	21
1. Le rôle du gouvernement indien.....	27
2. Démographie et société en Inde .....	30
3. Démocratie en Inde .....	35
4. Sécurité intérieure et régionale en Inde .....	37
5. L'Inde par comparaison avec la Chine et la Russie .....	39
B. POSSIBILITÉS D'ACTION CONCERTÉE POUR LE CANADA ET L'INDE .....	41
1. Éducation.....	45
2. Infrastructure .....	55
3. Énergie et électricité.....	57
4. Industrie minière et autres industries extractives .....	60
5. Agriculture.....	62
6. Sciences et technologie, information et communications .....	66
7. Institutions financières .....	71
C. LE RÔLE DU GOUVERNEMENT .....	77
1. Allocation des ressources publiques canadiennes .....	82
D. APPRENDRE À MIEUX SE CONNAÎTRE MUTUELLEMENT .....	85
1. L'image de marque du Canada.....	87
2. L'importance des relations personnelles .....	88
III. CONCLUSIONS .....	95



## REMERCIEMENTS

Le présent rapport vient mettre un terme à trois années d'audiences à Ottawa et de missions d'étude en Russie, en Chine et en Inde. En novembre 2007, le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a amorcé une étude motivée par l'intérêt que suscitait la question de savoir en quoi et dans quelle mesure l'essor économique spectaculaire et presque sans précédent de la Chine, de l'Inde et de la Russie profite au Canada. L'émergence de ces trois pays dans la nouvelle économie mondiale est lourde de conséquences pour le Canada et sa prospérité future et ce, sur les plans national, bilatéral et mondial.

Comme de nombreux témoins l'ont dit au comité, les entreprises peuvent prospérer si le degré d'engagement politique du Canada tient compte du rôle prépondérant des gouvernements russe, chinois et indien dans leurs activités commerciales respectives.

L'étude du comité, ses rapports ainsi que ses recommandations à l'intention du gouvernement du Canada ont contribué à l'orientation de la politique gouvernementale. Les témoins ont été nombreux à exprimer leurs préoccupations au sujet du peu d'attention et de ressources consacrées aux relations commerciales du Canada avec les trois économies émergentes. Trois ans plus tard, tout indique que leurs témoignages et les rapports du comité ont été pris en compte, comme en témoignent les nombreuses annonces faites par le gouvernement du Canada à propos de ces trois pays. L'une d'elles se démarque particulièrement, il s'agit du lancement par les premiers ministres du Canada et de l'Inde, le 12 novembre 2010, des négociations entre le Canada et l'Inde en vue de la conclusion d'un Accord de partenariat économique global (APEG).

J'aimerais exprimer personnellement ma gratitude aux membres du comité qui ont consacré de nombreuses heures aux réunions du comité à Ottawa de même qu'à ses missions d'étude à l'étranger. J'aimerais aussi souligner le travail de mon prédécesseur, le sénateur Consiglio Di Nino, qui a présidé aux premières audiences du comité sur ce sujet et qui a dirigé une bonne partie de l'étude. Au nom du comité, j'aimerais remercier tout spécialement le sénateur Peter A. Stollery, qui a assumé la vice-présidence pendant presque toute la durée de l'étude. Sa contribution à la

présente étude et, en fait, l'énergie qu'il a mis tout au long de son mandat à soutenir le travail du comité ont été d'une aide précieuse. Les membres du comité se joignent à moi pour lui souhaiter une bonne retraite.

De plus, je tiens à exprimer ma gratitude à tous les témoins qui, malgré leur emploi du temps chargé, ont pris le temps de comparaître devant le comité. Leurs exposés et les réponses qu'ils ont fournies aux questions ont aidé le comité à mieux comprendre les répercussions pour le Canada de l'émergence de la Chine, de la Russie et de l'Inde dans la nouvelle économie mondiale. La qualité de leurs témoignages tant oraux qu'écrits et leur aptitude à répondre au pied levé à des questions souvent complexes témoignent de leur expertise et de leur connaissance du sujet.

Je m'en voudrais aussi de ne pas mentionner l'aide qu'a reçue le comité au cours de sa mission d'étude en Inde de la part du Haut-commissariat de l'Inde et du personnel du Haut-commissariat du Canada à New Delhi, du consulat général à Mumbai et du bureau commercial à Hyderabad. J'adresse un merci tout spécial à son S.E. M. Shashishekhar M. Gavai, haut-commissaire de l'Inde au Canada, et à M<sup>me</sup> Narinder Chauhan, haut-commissaire adjointe, ainsi qu'à M. Jim Nickel, haut-commissaire adjoint du Canada en Inde, et à M. Marvin Hildebrand, consul général à Mumbai.

Je salue en particulier le travail de Natalie Mychajlyszyn du Service d'information et de recherche parlementaires de la Bibliothèque du Parlement pour son appui et le professionnalisme dont elle a fait preuve auprès du comité tout au long de la présente étude. J'aimerais aussi remercier le greffier du comité, Denis Robert, le personnel de soutien du Sénat et l'équipe de traducteurs qui nous ont tous aidés à mener à bien cette étude.

Je sais que je parle au nom du comité tout entier quand je dis que nous espérons sincèrement que le gouvernement trouvera les recommandations formulées dans le présent rapport pertinentes et à propos. Nous entretenons aussi l'espoir que le présent rapport aidera à améliorer les relations que le Canada entretient avec la Russie, la Chine et l'Inde.

La sénatrice Raynell Andreychuk,  
présidente du comité



# LE COMITÉ

## Les sénateurs suivants ont participé à l'étude :

L'honorable Raynell Andreychuk, présidente

L'honorable Peter Stollery, vice-président (jusqu'à sa retraite le 29 novembre 2010)

L'honorable Percy E. Downe, vice-président (à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010)

et

Les honorables sénateurs :

Consiglio Di Nino;

Doug Finley;

Suzanne Fortin-Duplessis;

Mobina Jaffer;

Janis G. Johnson;

Frank Mahovlich;

Pierre Claude Nolin;

Hugh Segal;

David P. Smith, C.P.;

Pamela Wallin.

## Membres d'office du comité:

Les honorables sénateurs Marjory LeBreton, C.P., (ou Gérald Comeau) et James Cowan (ou Claudette Tardif)

## Autres sénateurs ayant participé, de temps à autre, à cette étude :

Les honorables sénateurs Tommy Banks, Eymard Corbin (retraité le 2 août 2009), Dennis Dawson, Pierre De Bané, C.P., Linda Frum, Jerahmiel S. Grafstein (retraité le 2 janvier 2010), Céline Hervieux Payette, C.P., Leo Housakos, Elizabeth Hubley, Elizabeth (Beth) Marshall, Michael A. Meighen, Richard Neufeld, Donald Neil Plett, Nancy Greene Raine, Michel Rivard, Fernand Robichaud, C.P., Carolyn Stewart-Olsen, Terry Stratton, David Tkachuk et Rod A.A. Zimmer.

**Personnel du comité:**

Natalie Mychajlyszyn, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement;  
Sylvie Simard, adjointe administrative;  
Mona Ishack, agente de communications;  
Denis Robert, greffier du comité.

**Autres employés ayant prêté main-forte au comité, à l'occasion :**

Michael Holden, Simon Lapointe, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Karen Schwinghamer, agente principale des communications.

# ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 16 mars 2010 :

« L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Wallin,

Que le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international soit autorisé à étudier, en vue d'en faire rapport, l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet au cours de la deuxième session de la trente-neuvième législature et de la deuxième session de la quarantième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 30 juin 2010; et conserve les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 décembre 2010.

Après débat, [...]

La motion est adoptée avec dissidence. »

ATTESTÉ:

*Le greffier du Sénat,*  
Gary W. O'Brien

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 3 juin 2010 :

« L'honorable sénateur Andreychuk propose, appuyé par l'honorable sénateur Gerstein,

Que, par dérogation à l'ordre par le Sénat adopté le mardi 16 mars 2010, la date pour la présentation du rapport final du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes soit reportée du 30 juin 2010 au 31 décembre 2010 et que le comité conserve les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions jusqu'au 31 mars 2011.

La motion, mise aux voix, est adoptée. »

ATTESTÉ:

*Le greffier du Sénat,*  
Gary W. O'Brien



## RÉSUMÉ

Le Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international a entrepris son étude sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans l'économie mondiale et les répercussions sur les politiques canadiennes en novembre 2007. À l'issue de son étude, il en arrive à la conclusion que pour aboutir, toute tentative de resserrement des rapports commerciaux entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie exigera de la concentration, de la détermination et de la constance de la part du gouvernement du Canada. Autrement dit, l'objectif est atteignable indépendamment de la taille relative de l'économie canadienne si le gouvernement sait s'y prendre.

Le comité croit aussi qu'il importe de traiter la Chine, l'Inde et la Russie individuellement. En effet, chacune vit une transformation qui a commencé à des moments différents dans le temps et suit un parcours qui lui est propre. Il s'ensuit que les débouchés, les défis et les risques diffèrent dans chaque cas si bien que la politique à leur égard doit être individualisée.

Enfin, les trois dernières années ont montré combien le monde est en train de changer et à quel point il est impératif que le Canada se dote de politiques qui lui permettront de tirer le meilleur parti possible des occasions qui se présenteront. Trois des cinq plus grandes économies du monde sont asiatiques. Ainsi, le magnétisme et le poids de la région Asie-Pacifique dans l'économie mondiale sont considérables. Cette évolution ne fait que renforcer l'essence de la nouvelle économie mondiale et mettre en relief l'importance d'adapter les flux des échanges et des investissements du Canada à ces transformations. Certes, les États-Unis sont le principal partenaire du Canada en

matière de commerce et d'investissement, mais le Canada a tout à gagner, pour sa prospérité, à diversifier ses relations commerciales et à approfondir celles qu'il entretient avec la Chine, l'Inde et la Russie.

Le comité en arrive donc à la conclusion que le gouvernement du Canada doit renforcer ses échanges et ses investissements bilatéraux avec la Chine, l'Inde et la Russie et se doter de politiques permettant d'atténuer les difficultés qui en découleront afin d'assurer la prospérité future du Canada et d'actualiser les avantages mutuels que peut offrir la montée de ces économies émergentes.

L'étude du comité, ses trois rapports et la quelque trentaine de recommandations qu'il a formulées à l'intention du gouvernement du Canada ont contribué au débat concernant les répercussions de l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie sur le Canada et à l'orientation des politiques gouvernementales en la matière. Au début de l'étude, les témoins ont été nombreux à exprimer leurs préoccupations au sujet du peu d'attention et de ressources consacrées aux relations commerciales du Canada avec les trois économies émergentes. Trois ans plus tard, tout indique que leurs témoignages et les rapports du comité ont été pris en compte, comme en témoignent les nombreuses annonces faites par le gouvernement du Canada à propos de ces trois pays. L'une d'elles se démarque particulièrement, il s'agit du lancement par les premiers ministres du Canada et de l'Inde, le 12 novembre 2010, des négociations entre le Canada et l'Inde en vue de la conclusion d'un Accord de partenariat économique global (APEG). De même, le Canada compte mettre davantage l'accent sur les visites de haut niveau et en accroître la fréquence.

Des mesures comme celles-ci font ressortir le rôle que les gouvernements peuvent jouer pour favoriser l'instauration d'un climat de collaboration politique et pour faciliter la quête d'occasions d'affaires. Sans oublier que ce sont les entreprises qui

décident elles-mêmes où elles veulent aller, les gouvernements s'occupent de la dimension politique des échanges économiques, qui peut être un volet inévitable du commerce et de l'investissement. Lors de la rédaction des rapports sur les mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre, le comité s'est limité, dans ses recommandations, aux secteurs où il estime une intervention gouvernementale justifiée et aux sujets de préoccupation soulevés par l'entreprise privée. Il estime à cet égard qu'il est des situations où les autorités seront mieux placées pour fournir à l'entreprise les outils dont elle a besoin, particulièrement si le climat des affaires dans le pays cible est très marqué par des considérations politiques. Le comité s'est donc concentré sur ces questions, insistant notamment sur l'importance d'établir des relations politiques susceptibles de faciliter la conclusion d'accords et l'instauration de mesures propres à supprimer les entraves aux échanges, à améliorer la prévisibilité des conditions et à accroître la transparence, des éléments importants qui encouragent le commerce et au sujet desquels l'entreprise a réclamé une intervention. Par ailleurs, le comité n'a pas hésité à attirer l'attention sur certains problèmes d'ordre politique qui affectent ces économies en plein essor, à savoir la corruption et la lourdeur des formalités administratives, problèmes qui, nous l'ont rappelé à maintes reprises les gens d'affaires, empêchent d'exploiter pleinement les débouchés et les avantages mutuels qu'elles présentent.

Comme bon nombre de témoins l'ont dit au comité, y compris ceux du secteur privé, les entreprises peuvent prospérer si le degré d'engagement politique du Canada tient compte du rôle prépondérant des gouvernements russe, chinois et indien dans leurs activités commerciales respectives. En conséquence, le comité s'est borné aux questions au sujet desquelles il estimait pouvoir faire œuvre utile, mais il est conscient des autres dimensions nationales et internationales importantes de son étude, ainsi que de ses dimensions politiques et économiques.

Le gouvernement du Canada a déjà pris bon nombre de mesures, mais le comité estime néanmoins tout que beaucoup d'autres peuvent être envisagées et mises en œuvre. Ainsi, comme le comité le fait observer, le Canada a de nombreuses raisons stratégiques pour cibler l'Inde et son rapport renferme plusieurs recommandations à cet effet.

## **RECOMMANDATION 1**

**Le gouvernement du Canada devrait prioriser les secteurs suivants dans ses efforts pour accroître sa présence en Inde et pour stimuler le commerce de biens et services ainsi que l'investissement entre nos deux pays et, au besoin, dans le cadre des négociations en vue de la signature d'un accord de partenariat économique global Canada-Inde :**

- **éducation;**
- **infrastructure;**
- **énergie et électricité;**
- **industrie minière et autres industries extractive;**
- **agriculture;**
- **sciences et technologie, information et communications;**
- **services financiers. (page 75)**

## **RECOMMANDATION 2**

**Le gouvernement du Canada devrait chercher à faire aboutir rapidement les négociations engagées avec le gouvernement de l'Inde au sujet de l'Accord sur la protection des investissements étrangers et de l'Accord de partenariat économique global. Il devrait également continuer de négocier des accords bilatéraux dans divers secteurs dans le but de stimuler les relations entre le Canada et l'Inde sur le plan du commerce et des investissements. Enfin, il conviendrait que ces accords soient mis en œuvre dans le**



respect des intérêts du Canada et des principes internationaux qui régissent la libéralisation des échanges et des investissements. (page 81-2)

#### RECOMMANDATION 3:

Le gouvernement du Canada devrait voir à l'affectation en Inde des ressources voulues – notamment, mais pas seulement, d'un nombre suffisant d'agents de commerce et d'agents des visas – pour resserrer les liens avec ce pays en général et développer les relations commerciales entre le Canada et l'Inde en particulier. Ces ressources devraient être proportionnelles aux besoins et refléter la désignation de l'Inde comme pays prioritaire aux yeux du Canada. (page 83)

#### RECOMMANDATION 4

Il faudrait élever le Groupe d'amitié parlementaire Canada-Inde au rang d'association parlementaire reconnue pour témoigner de l'importance des relations bilatérales entre nos deux pays. (page 94)

#### RECOMMANDATION 5

Le gouvernement du Canada devrait établir et promouvoir la « marque Canada » de manière à faire valoir le savoir-faire du Canada et à présenter une image plus juste des innovations commerciales du Canada sur les marchés étrangers en général, et en Chine, en Inde et en Russie en particulier. (page 98)

## RECOMMANDATION 6

Le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures voulues pour exploiter au maximum le savoir-faire du Canada dans les domaines où la demande est forte en Chine, en Inde et en Russie, comme l'éducation, l'agriculture, les mines et les autres industries extractives, l'énergie, les technologies, les services financiers et l'infrastructure. (page 98)

## RECOMMANDATION 7

Le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures voulues pour exploiter les connaissances et l'expérience des associations de gens d'affaires et des communautés de la diaspora relativement à l'économie de la Chine, de l'Inde et de la Russie. Il devrait également instituer des mesures permettant d'utiliser ces groupes pour faciliter la diffusion de l'information sur les débouchés et partenariats commerciaux potentiels dans ces pays. (page 99)

## RECOMMANDATION 8

Le gouvernement du Canada devrait veiller à ce qu'existe la volonté politique nécessaire pour négocier, conclure et mettre en œuvre des mécanismes de dialogue de même que des accords bilatéraux sur le commerce et l'investissement entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie. Cela comprend en particulier la négociation de l'Accord de partenariat économique globale entre le Canada et l'Inde qui vient tout juste de commencer. (page 100-101)





## I. INTRODUCTION

Le gouvernement du Canada doit renforcer ses échanges et ses investissements bilatéraux avec la Chine, l'Inde et la Russie et se doter de politiques permettant d'atténuer les difficultés qui en découleront afin d'assurer la prospérité future du Canada et d'actualiser les avantages mutuels que peut offrir la montée de ces économies émergentes.

Voilà, en résumé, la conclusion du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international après une étude de trois ans sur l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans la nouvelle économie mondiale et ses répercussions sur les politiques canadiennes. Le comité a produit le présent rapport final en se fondant sur ses deux rapports provisoires déposés en mars et en juin 2010 et sur les observations recueillies au cours d'une mission d'étude ultérieure en Inde. Ce faisant, il réaffirme que la montée des trois économies émergentes entraîne d'importantes répercussions nationales, bilatérales et mondiales pour les politiques canadiennes en matière de commerce et d'investissement.

En définitive, le comité estime que son étude, ses rapports et sa confirmation finale des 23 recommandations initiales contribuent au débat concernant les répercussions de l'émergence de la Chine, de l'Inde et de la Russie sur le Canada et à l'orientation des politiques gouvernementales en la matière. Il estime aussi que ses travaux ont sensibilisé davantage les parties concernées aux enjeux et, en fin de compte, enrichi la discussion sur l'avenir des échanges et des investissements canadiens dans une économie mondiale en constante évolution.

Au début de l'étude, les témoins ont été nombreux à exprimer leurs préoccupations au sujet du peu d'attention et de ressources consacrées aux relations commerciales du Canada avec les trois économies émergentes. Trois ans plus tard, tout indique que leurs témoignages et les rapports du comité ont été pris en compte, comme en témoignent les nombreuses annonces faites par le gouvernement du Canada à propos de ces trois pays. L'une d'elles se démarque particulièrement, il s'agit du lancement par les premiers ministres du Canada et de l'Inde, le 12 novembre 2010, des négociations entre le Canada et l'Inde en vue de la conclusion d'un Accord de partenariat économique global (APEG). De même, le Canada compte mettre davantage l'accent sur les visites de haut niveau et en accroître la fréquence.

Des mesures comme celles ci font ressortir le rôle que les gouvernements peuvent jouer pour favoriser l'instauration d'un climat de collaboration politique et pour faciliter la quête d'occasions d'affaires. Comme bon nombre de témoins l'ont dit au comité, y compris ceux du secteur privé, les entreprises peuvent prospérer si le degré d'engagement politique du Canada tient compte du rôle prépondérant du gouvernement et de la bureaucratie dans le commerce.

Par conséquent, malgré les nombreuses mesures déjà prises, beaucoup d'autres mesures peuvent être envisagées et mises en œuvre par le gouvernement du Canada, d'où la publication du présent rapport final et l'accent mis dans sa conclusion sur les secteurs qui appellent une attention particulière.

Le lancement des négociations sur la libéralisation du commerce entre le Canada et l'Inde a fait suite à la mission d'étude du comité en Inde, qui s'est déroulée du 5 au 10 septembre 2010. Le comité a eu près de 30 réunions à Delhi, Hyderabad et

Mumbai avec plus de 50 interlocuteurs, notamment des représentants de haut niveau des gouvernements et des parlements fédéraux et d'État, comme la Présidente de la Chambre basse du Parlement de l'Inde, le vice-président de l'Assemblée de l'Andhra Pradesh et le premier ministre de l'État du Maharashtra, dont Mumbai est la capitale. Il a aussi rencontré les ministres indiens de l'Énergie, du Développement des ressources humaines et de l'Éducation supérieure, du Commerce et de l'Industrie, du Transport routier et des Autoroutes, les secrétaires d'État à l'Agriculture et aux Affaires extérieures, le président du Comité parlementaire des sciences, de la technologie, de l'environnement et des forêts ainsi que la ministre du Tourisme, de la Culture et des Relations publiques de l'État de l'Andhra Pradesh, dont Hyderabad est la capitale. Dans les trois villes, il a rencontré au total plus de 40 représentants d'entreprises canadiennes et indiennes d'une foule de secteurs, comme l'assurance, les finances, les infrastructures, l'éducation, les sciences de la vie, l'ingénierie, les technologies et l'agriculture. À Hyderabad, le comité a visité le L. V. Prasad Eye Institute, hôpital ophtalmologique de calibre mondial qui est en même temps un centre de recherche, de formation et de réadaptation. Il a également, dans cette ville, participé à des réunions avec des dirigeants d'InfoTech, fournisseur de services d'ingénierie de niveau mondial, de même qu'avec des étudiants et des professeurs de l'Indian School of Business. De plus, il a rencontré des représentants d'établissements de recherche et d'organes consultatifs associés au développement économique et social de l'Inde, comme le Centre for Policy Research, et un membre du National Advisory Council à Delhi, et des représentants de McKinsey and Company à Mumbai. Toujours à Mumbai, il a été témoin de certaines activités commerciales à petite échelle menées à Dharavi, le deuxième bidonville d'Asie en importance, et à Dhobi Ghat, connu comme le plus grand lavoir en plein air du monde. Il a également eu des rencontres avec des représentants du Canada, en particulier des délégués commerciaux, du haut-commissariat et des consulats généraux des trois villes visitées.

Pendant leur mission d'étude, les membres du comité ont vu une bonne partie de ce qui constitue à la fois les perspectives et les défis économiques de l'Inde, entre autres les aéroports et aéro-gares de premier ordre à Delhi (ils sont arrivés à la nouvelle aéro-gare construite en partie pour les Jeux du Commonwealth de 2010), à Hyderabad et à Mumbai, le volume considérable de projets d'infrastructure et de construction dans les trois villes et l'enthousiasme des Indiens non résidents qui étudient en administration des affaires et qui choisissent l'Inde pour se perfectionner dans des établissements de calibre mondial et dans un pays qui retient l'attention mondiale. Il y a aussi les problèmes de transport, la qualité variable des routes et des trottoirs, le manque de panneaux de signalisation lumineux et de lumières pour piétons en dehors des villes importantes, les limites des réseaux d'alimentation en eau et de distribution d'énergie (des pannes sont survenues à Delhi), les écarts évidents et extrêmes entre les démunis et les nantis de la société indienne et le niveau élevé de sécurité dans les immeubles publics et les hôtels. Ces défis montrent bien l'ampleur des besoins de l'Inde en infrastructures. Cette situation ouvre d'immenses possibilités pour les compagnies canadiennes qui se spécialisent dans les secteurs tels que l'éclairage public et l'équipement de commande et de contrôle, de sécurité ou de signalisation des routes. Surtout, le comité a constaté le sens de l'hospitalité remarquable des Indiens et leur extraordinaire esprit d'entreprise.

Outre qu'il souhaitait recueillir des informations de première main sur l'état des relations commerciales entre le Canada et l'Inde et mettre en relief les possibilités de croissance et de développement pour l'avenir, le comité voulait tout spécialement profiter de sa mission d'étude pour évaluer la pertinence des 23 recommandations qu'il avait présentées au gouvernement du Canada dans son rapport de juin 2010. Les interlocuteurs du comité l'ont aidé avec cœur à atteindre ces objectifs. En effet, la



présence d'un comité parlementaire canadien a suscité un grand intérêt, ce qui a transparu dans la couverture médiatique donnée par la presse écrite et électronique. Le fait que le comité ait pu tenir plusieurs rencontres de haut niveau, notamment avec cinq ministres, est révélateur du vif intérêt suscité par ses travaux et par les relations entre le Canada et l'Inde en général. Cela montre en outre l'attrait qu'exerce le renforcement de nos relations commerciales.

Ce rapport commence par mettre en lumière les constatations du comité sur l'Inde et sur sa mission d'étude, puis présente les conclusions finales au sujet des recommandations. Comme pour les deux rapports précédents, le comité estime que son rapport final pourrait servir à accélérer l'actualisation des potentialités de partenariat en engageant les relations commerciales du Canada avec l'Inde, ainsi qu'avec la Chine et la Russie, dans une voie profitable pour tous, et notamment pour l'économie canadienne. Le lancement des négociations sur un accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Inde n'est peut-être qu'un présage des réalisations à venir.



## II. L'ÉMERGENCE DE L'INDE ET SES RÉPERCUSSIONS SUR LES OCCASIONS D'AFFAIRES POUR LE CANADA

L'Inde est aujourd'hui un pays dynamique en voie de devenir l'un des États clés du système économique mondial. La croissance économique de l'Inde – stimulée par la consommation grandissante, l'expansion du secteur des services, un secteur technologique de pointe et une jeune main-d'œuvre, entre autres facteurs<sup>1</sup> – a été amplement démontrée dans les divers exposés faits au comité pendant sa mission d'étude.

### A. LA SITUATION EN INDE

Selon McKinsey and Company, l'économie de l'Inde, qui se chiffre à 1 billion de dollars américains, est surtout dynamisée par des impératifs internes, notamment l'augmentation des services, secteur qui comptait pour 55 % de l'économie en 2009 contre 37 % en 1980, de fortes dépenses de consommation privée en proportion du PIB (54 %) et la croissance des investissements privés, principalement dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie et des routes, qui devraient plus que tripler pendant la période de 2008 à 2012 par rapport à celle de 2003 à 2007<sup>2</sup>. D'après la State Bank of India, toute cette croissance a donné lieu à un PIB moyen de 8,5 % au cours des cinq dernières années et à un PIB nominal censé, selon les prévisions, atteindre 1 317 milliards de dollars américains en 2010 et 1 529 milliards de dollars

---

<sup>1</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>2</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

américains en 2011<sup>3</sup>. À mesure que la classe moyenne grossira, le pourcentage de la population vivant sous le seuil de la pauvreté passera, selon les prévisions, de 72 % en 2001 à 52 % en 2009-2010. La croissance démographique a ralenti; selon ICICI Lombard General Insurance, le taux de croissance est passé de 2,2 % dans la période de 1950 à 1980 à 1,5 % dans la décennie de 2001 à 2010<sup>4</sup>. McKinsey and Company a en outre indiqué que le secteur agricole ne comptait plus que pour 16 % de l'économie en 2009 par comparaison avec 35 % en 1980<sup>5</sup>.

L'épargne progresse – le taux est passé de 26,4 % du PIB en 2003 à 34,0 % en 2010 – et de surcroît elle se réalise davantage à l'intérieur du système bancaire que par l'achat d'or, par exemple, ce qui a un effet plus marqué sur l'économie<sup>6</sup>. L'importance de cette évolution en Inde a été exprimée également par le Centre for Policy Research, qui a mis en relief le taux d'épargne élevé comme élément essentiel de la croissance économique, surtout comparativement à la Chine.

La croissance économique positive de l'Inde n'a pas encore atteint tout son potentiel. La State Bank of India a signalé par exemple que l'économie de l'Inde est censée atteindre 2 billions de dollars américains d'ici 2015 et 4 billions d'ici 2025<sup>7</sup>. Elle a cité un rapport de McKinsey and Company qui indique que l'Inde deviendra le cinquième marché de consommation du monde d'ici 2025.

Si ce taux de croissance économique se maintient, l'Inde est en voie de devenir l'une des trois économies asiatiques figurant parmi les cinq grandes économies mondiales. En fait, selon un rapport de Goldman Sachs cité par la State Bank of India, l'Inde

---

<sup>3</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>4</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>5</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>6</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>7</sup> Par comparaison, l'économie canadienne a une valeur estimative de 1,3 billion de dollars canadiens.

pourrait même devenir la troisième économie mondiale après les États-Unis et la Chine<sup>8</sup>. Ces prédictions ne sont pas dénuées de fondement. Elles témoignent d'une croissance économique robuste et soutenue, attribuable en partie au développement des secteurs de la fabrication et des services, aux investissements dans les infrastructures, aux taux d'investissement élevés, à la qualité des institutions juridiques, financières et de réglementation, à un climat relativement propice aux investissements et à l'émergence d'un solide milieu des affaires<sup>9</sup>.

Qui plus est, le revenu des ménages est appelé à progresser selon un taux annuel composé de 5,3 % de 2005 à 2025 et les niveaux de revenu en hausse devraient permettre à 291 millions de personnes de sortir de la pauvreté; on prévoit d'ici 2025 que la classe moyenne comptera 583 millions de personnes, ce qui représente 41 % de la population, soit 5 % de plus qu'en 2005<sup>10</sup>. La société ICICI Lombard General Insurance a dit qu'elle s'attend à ce que les personnes à revenu moyen forment plus de 50 % de la population en 2040<sup>11</sup>. La croissance de la classe moyenne signifie une augmentation du pouvoir d'achat, de sorte que la consommation pourrait quadrupler d'ici 2025, en particulier pour les articles non essentiels<sup>12</sup>.

D'ici 2030, l'urbanisation aidant, les villes indiennes abriteront 40 % de la population<sup>13</sup> et représenteront 70 % du PIB, selon les prévisions. Il devrait y avoir alors 68 villes de plus de 1 million d'habitants, 13 de plus de 4 millions et 6 mégavilles de 10 millions ou plus, dont au moins 2 qui se classeront parmi les 5 plus grandes villes du monde.

---

<sup>8</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>9</sup> Réunions, Mumbai, Inde, 9 et 10 septembre 2010.

<sup>10</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>11</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>12</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>13</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

Selon la State Bank of India, 10 des 30 villes actuelles qui connaissent la croissance la plus rapide se trouvent en Inde.

En même temps, d'après la State Bank of India et ICICI Lombard General Insurance, la croissance économique future de l'Inde, parce qu'elle reposera largement sur la hausse de la consommation intérieure, sera à l'abri des ralentissements économiques mondiaux, comme le montre ce qui s'est produit au cours de la récession mondiale de 2008 : le taux de croissance du PIB est passé de 9,7 % en 2006-2007 à 9,0 % en 2007-2008 et à 6,7 % en 2008-2009, mais devrait atteindre 7,4 % en 2009-2010 et 8,8 % dans le premier trimestre de 2011<sup>14</sup>.

La vitalité économique de l'Inde se manifeste dans le développement d'une foule de secteurs, dont la finance, l'assurance, les technologies de l'information, les sciences de la vie et l'éducation. Pour certains des interlocuteurs du comité, le secteur des technologies de l'information est « la réussite spectaculaire qui a fait sortir l'Inde de l'ombre<sup>15</sup> ». Les membres du comité ont constaté d'eux-mêmes cette vitalité, l'Inde étant par exemple devenue le marché du téléphone mobile dont la croissance est la plus rapide du monde; en juin 2010 seulement, elle a enregistré 18 millions de nouveaux utilisateurs<sup>16</sup>. Elle fait partie des six pays capables de lancer des satellites et des trois seuls pays du monde à avoir construit un superordinateur. De plus, selon la State Bank of India, l'Inde a vu son industrie automobile prendre de l'expansion – elle fait partie des sept pays qui construisent leurs propres automobiles –, au point où elle est devenue le septième producteur automobile au monde.

---

<sup>14</sup> Réunions, Mumbai, Inde, 9 et 10 septembre 2010.

<sup>15</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>16</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

La vitalité de l'Inde se traduit aussi par la croissance des petites et moyennes entreprises (PME). Selon McKinsey and Company, pour la période de 2007 à 2009, le taux de croissance des PME a progressé de 13 %, comparativement à 8 % pour les grandes entreprises<sup>17</sup>. L'importance des PME dans l'économie indienne est bien reconnue, ce qu'atteste l'existence du ministère fédéral des Microentreprises et des Petites et Moyennes Entreprises. Dans l'État du Maharashtra, on a même créé dernièrement le poste de secrétaire aux Petites et Moyennes Industries. La Maharashtra Development Corporation s'intéresse tout particulièrement au soutien des PME, à qui elle réserve en exclusivité 30 % des terrains commerciaux. De plus, on a dit au comité que l'État du Maharashtra est en train d'élaborer une politique qui sera axée sur les PME pour 2011<sup>18</sup>.

La croissance n'est pas l'apanage de quelques centres urbains ou d'une région donnée, elle se manifeste partout en Inde. Par exemple, l'Inde du Sud, considérée comme le moteur de cette croissance, a enregistré un PIB de plus de 170 milliards de dollars américains en 2007-2008; elle a un taux d'alphabétisme élevé et une population plus urbaine et moins pauvre que la moyenne de l'Inde<sup>19</sup>. Cette région compte aussi trois des six principales villes de l'Inde, soit Chennai, Bangalore et Hyderabad.

L'Inde de l'Ouest, pour sa part, a une économie évaluée à plus de 195 milliards de dollars américains, ce qui représente 24 % du PIB du pays, et un taux de croissance économique annuel moyen plus élevé que celui de l'Inde dans son ensemble. Le Maharashtra est l'État qui occupe la première place pour les investissements directs étrangers. L'État du Gujarat ne regroupe que 5 % de la population indienne, mais compte pour plus de 20 % des exportations et reçoit près de 15 % du total des

---

<sup>17</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>18</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>19</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

investissements directs étrangers en Inde. Il a aussi un PIB par habitant qui est presque le triple de la moyenne indienne et un taux de croissance annuel du PIB qui est supérieur à 10,2 % depuis 2005 et qui dépasse le taux de 9,4 % enregistré pour tout le pays. La ville de Goa bénéficie d'un revenu disponible par ménage plus élevé que la moyenne indienne et son taux d'alphabétisme, de 80 %, figure parmi les plus hauts du pays.

Plusieurs interlocuteurs ont dit que la croissance spectaculaire de l'Inde a eu des effets bénéfiques qui sont autant psychologiques qu'économiques. Elle a apporté une grande bouffée d'optimisme à la population indienne. Ainsi, les succès retentissants dans le secteur des technologies de l'information et, comme résultat, la création instantanée d'un million d'emplois pour la classe moyenne ont donné des Indiens une image nationale positive. Les Indiens croient que leur pays peut s'élever au rang des pays « de classe mondiale » et ont maintenant l'impression qu'un bon emploi bien rémunéré basé sur les compétences et le mérite n'est pas impossible.

Cela dit, la croissance économique de l'Inde et le développement de son potentiel ne sont pas exempts d'obstacles. Comme le ministre du Développement des ressources humaines et de l'Éducation l'a indiqué au comité, l'Inde doit faire face à « d'énormes défis » découlant de ses succès économiques<sup>20</sup>. Selon le Centre for Policy Research, le vent d'ouverture et de changement chez les Indiens est extraordinaire<sup>21</sup>, mais ce sera tout un défi de répondre aux attentes en évitant l'excès de confiance et l'impression d'inéluctabilité, d'autant plus que rien n'est inévitable au sujet de l'avenir.

---

<sup>20</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>21</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.



## 1. Le rôle du gouvernement indien

Des représentants du Centre for Policy Research ont formulé une observation intéressante pour le comité, à savoir que la croissance économique de l'Inde s'est réalisée « en dépit des politiques gouvernementales<sup>22</sup> ». D'une part, cette observation est révélatrice du rôle dominant que l'État joue encore dans l'économie indienne, notamment sous la forme de règlements encombrants et d'une lourde bureaucratie, ce qu'ont déploré beaucoup des personnes rencontrées. Une d'elles a dit du milieu des affaires indien qu'il n'était « pas facile » et une autre a qualifié la réglementation de « cauchemar ». Une autre encore a fait remarquer que le système indien n'est pas conçu pour faire face aux enjeux et aux processus économiques de l'ère moderne, comme la protection environnementale<sup>23</sup>.

D'autre part, l'observation formulée témoigne aussi des effets bénéfiques du secteur privé, qui contrebalance de plus en plus la capacité limitée de l'État d'intervenir dans divers secteurs de l'économie, tels que les infrastructures<sup>24</sup>. En effet, outre le nombre élevé de partenariats public-privé (PPP) dans beaucoup de projets, le nombre des initiatives de désinvestissement prévues dans le budget de février 2010 atteste l'intervention moins soutenue de l'État<sup>25</sup>.

### a. Réformes structurelles

Une façon, pour l'État indien, de jouer un rôle positif est d'entreprendre diverses réformes pour rationaliser et libéraliser davantage l'économie et pour attirer les

---

<sup>22</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>23</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>24</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>25</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

niveaux d'investissement plus élevés nécessaires au maintien de la croissance économique<sup>26</sup>. Dans les années 1990, la réforme du secteur financier axée sur la libéralisation, la mondialisation et les changements structurels dans les services a entraîné de nombreux effets bénéfiques, dont l'ouverture de différents sous-secteurs, une plus grande participation du secteur privé et la création de l'industrie résiliente et porteuse que l'on connaît aujourd'hui. D'autres réformes dans le secteur de la finance et de l'assurance devraient intensifier encore plus l'activité commerciale, par exemple en faisant passer le plafond des investissements étrangers de 26 à 49 % et en assouplissant les restrictions imposées aux banques étrangères, qui ne peuvent que se constituer en filiales autrement<sup>27</sup>. Selon la State Bank of India, la Reserve Bank of India examine en ce moment diverses possibilités concernant les exigences qui permettraient l'octroi de permis à des banques privées étrangères; aucun permis de ce genre n'a été délivré depuis 10 ans.

Comme l'a indiqué McKinsey and Company, des changements structurels continus sont nécessaires pour maintenir un climat favorable aux investissements et pour réaliser les niveaux requis d'investissement direct étranger, ce qui profitera à l'économie indienne et en particulier aux secteurs de la fabrication et des services. D'après cette firme, il faudra jusqu'à 30 ou 40 milliards de dollars américains en investissements directs étrangers au cours des prochaines années. Un bon nombre des réformes entreprises en Inde consistent à assouplir les restrictions applicables à ces investissements qui, selon la State Bank of India, visent 26 % des secteurs de la défense et de l'assurance et 51 % du secteur du détail monomarque. Le secteur des magasins payer-emporter autorise déjà 100 % d'investissements directs étrangers. Si la plupart des investissements étrangers sont approuvés automatiquement, certains

---

<sup>26</sup> Réunions, Mumbai, Inde, 9 et 10 septembre 2010.

<sup>27</sup> Réunions, Mumbai, Inde, 9 et 10 septembre 2010.

d'entre eux doivent être entérinés par un office d'examen de la protection des investissements étrangers. Il y a lieu de signaler que, selon McKinsey and Company, environ 20 % des investissements directs étrangers viennent de la diaspora indienne mondiale, c'est-à-dire que les fonds « reviennent » au pays.

Le régime fiscal indien a aussi été mentionné comme un secteur qui nécessite d'autres changements. Le Centre for Policy Research et la State Bank of India ont indiqué que les systèmes d'imposition directe et indirecte sont en train d'être réformés par suite du budget de février 2010; les changements devraient améliorer l'efficacité et l'équité du régime et éliminer les distorsions dans la structure fiscale<sup>28</sup>. D'autres changements envisagés consisteraient à rationaliser les avantages fiscaux, à diminuer les taux d'imposition et à accroître la transparence du code des impôts<sup>29</sup>. Selon McKinsey and Company, l'amélioration des lois fiscales indiennes dans le sens de leur assouplissement et de la réduction des taux d'imposition a eu pour effet de réduire l'économie clandestine.

Le premier ministre de l'État du Maharashtra a signalé qu'il y a des complications et des barrières structurelles dans n'importe quel contexte d'affaires, mais que la solution pour en réduire les effets négatifs sur les opérations commerciales est d'accroître la transparence et la prévisibilité. Cet État, par exemple, a mis au point un processus permettant aux entreprises de tirer parti d'un portail d'accès Internet qui sert de guichet unique et a augmenté le nombre de demandes de développement commercial qui sont faites en ligne.

---

<sup>28</sup> Réunions, Delhi, Inde, 6 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>29</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

Le comité a aussi appris que la corruption est une autre difficulté du milieu indien des affaires, en particulier au niveau intermédiaire du gouvernement et dans le secteur de la construction. Cela dit, les Indiens sont sensibles au besoin de surmonter ce problème. D'après le Centre for Policy Research, un nombre croissant de secteurs et d'entreprises de taille moyenne fonctionnent plus qu'avant dans un contexte relativement exempt de corruption<sup>30</sup>. En outre, beaucoup d'entreprises, tant indiennes qu'étrangères, refusent d'être mêlées à des pratiques frauduleuses. Le comité a aussi été informé que la corruption est susceptible de reculer et d'avoir moins d'impact après la réforme en profondeur de la structure économique de l'Inde, y compris de son lourd régime de réglementation et de sa bureaucratie qui favorise les manœuvres frauduleuses.

## 2. Démographie et société en Inde

La croissance économique remarquable de l'Inde n'est pas sans conséquence pour sa vaste société diversifiée et démocratique. Cette situation présente à la fois des possibilités et des défis pour la viabilité des gains économiques. Selon la State Bank of India, l'Inde vit une « période dorée » marquée par la présence de la jeune population consommatrice la plus nombreuse du monde, soucieuse d'épargner et peu endettée<sup>31</sup>.

Les discussions qu'a eues le comité à ce sujet ont porté principalement sur la grande proportion de jeunes et sur les moyens à prendre pour tirer parti de ce potentiel dans l'intérêt économique du pays. Selon les interlocuteurs, 70 % des Indiens ont moins de

---

<sup>30</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>31</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

35 ans. Cette cohorte est aussi la population de jeunes qui connaît la plus forte croissance en dehors de l’Afrique<sup>32</sup>.

Il s’ensuit que les jeunes Indiens représentent une vaste réserve de ressources humaines, dont le taux d’alphabétisme devrait dépasser le seuil de 80 % d’ici la fin de 2010<sup>33</sup>. Selon le ministre du Développement des ressources humaines et de l’Éducation et d’autres interlocuteurs, si ces jeunes sont instruits et formés – par des études postsecondaires ou des programmes d’enseignement technique – et si les emplois qui s’ouvrent correspondent aux besoins de l’Inde, cette réserve sera précieuse pour combler la pénurie de travailleurs<sup>34</sup>. En fait, l’économie indienne a évolué tellement vite que la réserve de ressources humaines n’a pas pu suivre<sup>35</sup>. D’après le Centre for Policy Research, c’est maintenant qu’il faut agir, pendant que l’occasion est propice et avant que cette grande cohorte prenne de l’âge.

L’intégration des jeunes Indiens dans des emplois rémunérateurs représente un enjeu considérable, non seulement pour le maintien de la croissance économique, mais aussi pour la stabilité politique. On a signalé au comité que des jeunes non instruits et sans emploi sont vulnérables et pourraient se tourner vers l’agitation sociale et même le terrorisme<sup>36</sup>.

De plus, comme l’a précisé le Centre for Policy Research, il ne faut pas penser que l’intégration réussie des jeunes est inévitable, car elle repose sur l’existence de bonnes politiques en matière de travail et d’éducation. On a signalé au comité que la pénurie de travailleurs tient en partie aux politiques du travail qui sont liées aux politiques

---

<sup>32</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>33</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>34</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>35</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>36</sup> Réunions, Delhi, Inde, 6 septembre 2010; Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

sociales du pays. On lui a dit , par exemple, qu'une entreprise limitera le nombre d'employés qu'elle recrute, notamment parce qu'elle est obligée de les garder à vie; l'Inde a aussi un programme de travail garanti qui finit par enlever aux gens le goût de trouver un emploi dans les centres et les secteurs qui manquent particulièrement de main-d'œuvre<sup>37</sup>.

En raison de sa croissance, l'économie indienne se trouve aux prises avec de sérieuses difficultés de répartition de la richesse. Autrement dit, le maintien du fossé entre les nantis et les pauvres porte à croire, d'après l'un des interlocuteurs, que la croissance économique elle-même n'est pas une solution à la pauvreté<sup>38</sup>. Le comité a constaté cette réalité à Mumbai pendant sa visite de Dharavi, le deuxième bidonville d'Asie. Selon le ministre du Développement des ressources humaines et de l'Éducation, 500 millions d'Indiens gagnent moins de deux dollars américains par jour. Le fossé s'observe aussi entre les régions, certains États étant plus désavantagés que d'autres. Un des interlocuteurs a souligné que la croissance économique de l'Inde et une immense richesse coexistent avec la malnutrition, qui afflige un enfant sur deux. Il a ajouté qu'à son avis, un grand nombre des mesures de croissance économique et des initiatives de réforme sont en train d'aggraver la situation en détruisant les moyens de subsistance de larges pans de la société, surtout dans le domaine de l'agriculture, sans que soient prévus des programmes adaptés de formation d'appoint ou de réinsertion. Le comité a été informé plus particulièrement d'un exemple de répartition inégale des gains causée par la croissance économique de l'Inde. C'est le cas de Dhobi Ghat, le plus grand lavoir en plein air du monde, situé à Mumbai, qui subit les effets négatifs de la transformation du pays : la demande de services est en baisse et les projets de

---

<sup>37</sup> Réunions, Delhi, Inde, 6 septembre 2010; Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>38</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

construction réduisent l'espace occupé, de sorte que ses travailleurs se retrouvent de plus en plus marginalisés.

Selon McKinsey and Company, les classes inférieures sont toutefois mieux outillées économiquement dans l'Inde nouvelle et ont plus d'occasions de se procurer des biens de consommation, comme des téléviseurs et des téléphones mobiles. En général, le revenu du ménage augmente dans la classe instruite, car beaucoup de familles disposent maintenant de deux revenus; le pouvoir d'achat augmente parallèlement.

Le défi consiste donc, selon le ministre du Transport routier et des Autoroutes, à tirer amplement parti du potentiel démographique du pays en fonction d'une croissance inclusive<sup>39</sup>. Le comité a appris que le gouvernement indien tente de combler les lacunes par le transfert de fonds dans des programmes de santé, des programmes de subvention alimentaire et, au sein des régions rurales et pauvres, des mesures de développement des infrastructures<sup>40</sup>. À Dharavi, il a été témoin de certaines activités entrepreneuriales microéconomiques, par exemple des initiatives de recyclage.

Par ailleurs, on a dit au comité que les meilleures possibilités d'emploi et d'instruction découlant de la croissance économique sont en train d'améliorer la condition socioéconomique des femmes<sup>41</sup>. Il y a maintenant de plus en plus de femmes qui occupent des postes de chef de la direction et d'autres charges de cadre supérieur. Selon McKinsey and Company, certains faits montrent qu'un changement s'est amorcé aussi dans les classes inférieures, par exemple le nombre accru de jeunes filles

---

<sup>39</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>40</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>41</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

qui terminent leurs études secondaires, mais la situation économique des femmes n'équivaut pas encore à celle des hommes.

En ce qui a trait à la représentation politique, le comité a appris que l'Inde envisage l'établissement d'un système de quota prévoyant que le tiers des sièges du Parlement national seraient occupés par des femmes. Ce système s'appuierait sur les 10 % de parlementaires qui sont déjà des femmes dans la Chambre basse et la Chambre haute, notamment la Présidente de la Lok Sabha (Chambre basse), que le comité a rencontrée. De plus, 36 % des représentants de l'assemblée de l'État de l'Andhra Pradesh sont des femmes, et les autorités examinent la possibilité de fixer un quota de 50 %.

En général, le système de quota vise aussi à augmenter la représentation des femmes aux niveaux supérieurs du gouvernement, notamment dans les fonctions de premier ministre d'un État et à d'autres postes. Ainsi, les postes de secrétaire d'État aux Affaires extérieures et de ministre du Tourisme, de la Culture et des Relations publiques de l'État de l'Andhra Pradesh sont occupés par des femmes, que le comité a d'ailleurs rencontrées.

Selon les interlocuteurs, les faits concourent à indiquer que des changements véritables se produisent dans la condition féminine. Certains rejettent les critiques selon lesquelles ces efforts présentent un caractère purement symbolique. Selon eux, ces efforts révèlent plutôt que les diverses autorités prennent conscience de la nécessité d'améliorer la représentation des femmes dans les principales structures de pouvoir et leur accès aux moyens d'avancement socioéconomique<sup>42</sup>.

---

<sup>42</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.



En ce qui concerne les groupes minoritaires, par contre, on a dit au comité que les critiques portant sur les efforts pour améliorer leur représentation étaient justifiées et qu'en dépit des mesures prises pour supprimer le système de castes, il en reste toujours des vestiges. On a aussi mentionné que les minorités accusent un retard pour presque chaque indicateur, sans compter que les efforts symboliques pour accroître leur représentation ont plutôt pour effet d'occulter leur dénuement véritable<sup>43</sup>.

Il faut toutefois souligner dans ce contexte que la Présidente de la Lok Sabha est non seulement la première femme, mais aussi le premier membre de la caste des intouchables à occuper ce poste. Elle est d'ailleurs connue comme la porte-parole de nombreux groupes défavorisés en Inde et dans le Commonwealth en général.

### 3. Démocratie en Inde

L'Inde a la lourde responsabilité de faire les efforts nécessaires pour réaliser la croissance économique et l'intégration dans la plus grande démocratie du monde. Le comité a vraiment pris conscience du poids de cette responsabilité durant sa visite au Parlement, assortie d'explications sur la tradition de démocratie cultivée depuis longtemps dans un pays aussi diversifié<sup>44</sup>. Pour un des interlocuteurs, la vitalité de la démocratie en Inde accentue le paradoxe de sa croissance économique, l'échec de la gouvernance étant illustré par l'existence de « deux Inde » – la prospère, qui bénéficie de la transformation du pays, et l'indigente, incapable de tirer parti des occasions qui se présentent<sup>45</sup>.

---

<sup>43</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>44</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>45</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

Étant donné l'importance accordée par l'Inde à la démocratie, beaucoup de difficultés deviennent épineuses. Par exemple, en raison du taux de participation électorale de 80 % dans les régions rurales et du fait que 60 % de la population dépend du secteur agricole pour travailler, tout effort pour modifier et libéraliser les politiques agricoles revêt un caractère éminemment politique. De plus, la forte densité de population fait que les terres incultes sont rares en Inde, si bien que, dans le contexte de la croissance économique, la propriété foncière devient une question délicate sur le plan politique. Selon un des interlocuteurs, cette situation a des effets sur les mesures d'expropriation, qui ne sont pas toujours appliquées efficacement et à la satisfaction des expropriés parce qu'il n'y a pas de terres de remplacement et que les débouchés sont limités pour la main-d'œuvre agricole<sup>46</sup>.

La structure fédérale de l'Inde ajoute un niveau de pouvoir. On a dit au comité que les priorités des régions et des États influent souvent sur la politique nationale, sans que ce soit nécessairement avantageux pour le pays<sup>47</sup>. On a aussi mentionné que les différences régionales dans la réglementation viennent compliquer les choses. La State Bank of India, par exemple, a dit que les différences entre les règlements financiers posent problème; elle assiste à des réunions avec des représentants des États en vue d'uniformiser la réglementation. De plus, les États contrôlent leurs ressources, notamment l'énergie, dont la répartition à des fins nationales ne peut être déterminée par le gouvernement central<sup>48</sup>. En conséquence, certains États se trouvent à un stade de développement économique plus avancé que d'autres, et les niveaux d'investissement sont inégaux d'un État à l'autre<sup>49</sup>.

---

<sup>46</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>47</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>48</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>49</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

#### 4. Sécurité intérieure et régionale en Inde

La croissance économique soutenue de l'Inde a aussi des incidences sur la sécurité intérieure et régionale. Un cas probant est le naxalisme, mouvement révolutionnaire attaché aux principes maoïstes qui utilise des tactiques insurrectionnelles pour promouvoir ses idées à partir de sa base située dans le Centre et le Nord-Est de l'Inde. Selon McKinsey and Company, il est possible de contrecarrer ce mouvement et son influence en modernisant les forces de sécurité, en rétablissant et en renforçant l'administration civile dans les régions touchées et en mettant l'accent sur le développement socioéconomique des populations concernées<sup>50</sup>.

Ce sont toutefois les relations de l'Inde avec ses voisins qui ont été le thème central des discussions. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures a affirmé que l'Inde a pour priorité la paix et l'harmonie avec ses voisins<sup>51</sup>. À cet égard, ses relations avec le Pakistan constituent sa principale préoccupation. Les deux pays sont divisés par une intense rivalité qui tient en partie à un différend profond sur le contrôle du Cachemire et à des revendications à l'égard des ressources en eau. Cette rivalité, selon les interlocuteurs, suscite un lourd climat de méfiance et peu de confiance. Le fait que les deux pays possèdent l'arme nucléaire rend encore plus cruciale la normalisation de leurs relations. Le comité a été ravi d'apprendre que des démarches initiales ont été entreprises pour la reprise des pourparlers de paix entre les deux pays. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures s'est dite convaincue que l'Inde et le Pakistan seront en mesure de régler le cas du Cachemire et d'autres points de discorde<sup>52</sup>.

---

<sup>50</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>51</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>52</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

Il a aussi été question des relations de l'Inde et de la Chine, qui ont leur propre différend frontalier. Toutefois, le fait que la Chine a été en 2008 le principal partenaire commercial de l'Inde donne à penser qu'un bon nombre des questions en jeu perdent déjà de leur importance immédiate<sup>53</sup>.

Par conséquent, la croissance économique de l'Inde promet d'être un facteur positif de changement et de stabilité dans la région. Ses récentes activités de développement au Bangladesh en sont déjà une manifestation, tout comme son apport à la reconstruction de l'Afghanistan après-conflit et à la consolidation de ses institutions. Par ailleurs, la présence de l'Inde en Afghanistan n'est pas expliquée uniquement par des motifs altruistes; l'Inde est motivée en partie par sa volonté de réduire le plus possible la présence et l'influence de rebelles terroristes dont elle pourrait être la cible. Ayant déjà subi de multiples attaques terroristes sur son territoire et à l'étranger (plus particulièrement une série d'attentats à Mumbai en octobre 2008 et un attentat mortel à l'ambassade indienne à Kaboul en octobre 2009), l'Inde accentue ses efforts pour contrer le terrorisme à la source, surtout dans la région, et pour coopérer à la lutte antiterroriste au niveau mondial. C'est pour les mêmes raisons qu'elle veut voir le Pakistan se stabiliser et se renforcer sur le plan économique (mais sans l'influence d'un pouvoir militaire solidement établi), d'où son offre d'aider le Pakistan à se remettre des inondations dévastatrices de 2009, et qu'elle veut le voir devenir moins vulnérable aux groupes terroristes<sup>54</sup>.

En définitive, la croissance économique, si elle n'a pas encore propulsé l'Inde au rang des principales économies et ne lui a pas donné le poids qu'elle pourrait avoir dans le monde, justifie néanmoins son intérêt pour un système économique mondial,

---

<sup>53</sup> Réunions, Delhi, Inde, 6 septembre 2010; Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>54</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

équilibré et stable. Elle a aussi ouvert à l'Inde une nouvelle perspective sur le monde et ses voisins immédiats et permis ainsi une évaluation des alliances stratégiques aptes à mieux servir ses intérêts dans les secteurs de la diplomatie, de l'économie et de la sécurité.

## 5. L'Inde par comparaison avec la Chine et la Russie

Il était normal pour les interlocuteurs du comité de comparer l'Inde avec les deux autres pays visés par la mission d'étude, soit la Chine et la Russie. Ils ont principalement indiqué que l'Inde n'est ni la Chine ni la Russie et que les différences sont nombreuses et importantes. L'Inde n'a pas le gros volume de ressources naturelles de la Russie, notamment les combustibles fossiles, ni un secteur agricole relativement avancé autour duquel la croissance économique peut s'articuler<sup>55</sup>.

Les interlocuteurs se sont prononcés davantage sur les comparaisons avec la Chine. Par exemple, ils ont dit que l'Inde n'a pas encore l'économie de la Chine, qui vaut 4 billions de dollars américains. La croissance économique en Chine a été axée sur la production de biens d'exportation et sur sa capacité de bâtir une infrastructure qui facilite les exportations. L'Inde, qui manque d'infrastructures, s'est plutôt concentrée sur les secteurs des services et des technologies de l'information pour stimuler sa croissance économique, outre la hausse de sa consommation intérieure. Le gouvernement chinois a un meilleur bilan que le gouvernement indien au chapitre de l'épargne, mais le taux d'épargne personnelle est plus élevé en Inde qu'en Chine<sup>56</sup>.

---

<sup>55</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>56</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

Dans les comparaisons avec la Chine et la Russie, on a dit maintes fois que le contexte des affaires en Inde est beaucoup plus propice au commerce malgré sa complexité et ses difficultés. En Inde, les facteurs géopolitiques n'entrent pas autant en jeu dans les décisions sur les contrats, de sorte que les entreprises jouissent d'une plus grande égalité des chances sur le plan concurrentiel. De plus, le respect de la primauté du droit et des droits de propriété intellectuelle, l'absence de criminalité organisée et de meilleures politiques de gestion des ressources humaines figurent parmi les nombreux arguments avancés par les entreprises indiennes et canadiennes présentes en Inde pour montrer que l'Inde est un pays plus intéressant et plus prometteur pour faire des affaires<sup>57</sup>.

Ce dernier point a peut-être un lien avec la grande vitalité de la démocratie indienne, qui est propice à l'ouverture des médias, à une grande transparence et aux mécanismes de règlement des différends. D'ailleurs, la franchise avec laquelle les interlocuteurs se sont exprimés au sujet de la croissance économique et de ses répercussions sur la société indienne témoigne bien de cette ouverture. Par exemple, certains ont dit se préoccuper des travaux d'infrastructure et des gros investissements qu'ils impliquent, se demandant si tout cela se faisait de la bonne façon et ajoutant que les Jeux du Commonwealth serviraient de pierre de touche<sup>58</sup>. D'ailleurs, le comité a vécu en Inde une expérience différente de celle qu'il avait eue en Russie et en Chine, où le programme était plus structuré et le choix des interlocuteurs davantage contrôlé.

---

<sup>57</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>58</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

## B. POSSIBILITÉS D'ACTION CONCERTÉE POUR LE CANADA ET L'INDE

*Nous voulons l'aide du Canada; nous avons besoin de l'aide du Canada; nous  
accepterons l'aide du Canada!*

Ministre du Transport routier et des Autoroutes, Delhi, Inde, 7 septembre 2010

Indéniablement, l'Inde observée par le comité pendant la mission d'étude et les manifestations concrètes de sa vitalité et de sa future croissance vont à l'encontre des conceptions et des images traditionnelles de ce pays. Selon un bon nombre d'interlocuteurs, de solides « principes économiques de base » sont au cœur de la transformation de l'Inde en une économie mondiale émergente. En outre, le milieu indien des affaires est en mutation : il compte de plus en plus d'entrepreneurs et adopte progressivement des pratiques et des normes internationales. Ces facteurs se conjuguent de façon à l'Inde plus attrayante pour faire des affaires<sup>59</sup>. Comme le ministre du Développement des ressources humaines et de l'Éducation l'a indiqué au comité, l'Inde nourrit l'ambition d'être renommée pour la production de biens d'excellente qualité à prix intéressant et pour l'offre de solutions dans les domaines des sciences et des services.

Il s'ensuit qu'une meilleure compréhension de l'Inde nouvelle et dynamique d'aujourd'hui permet de mieux saisir les perspectives et le potentiel qu'offre la future croissance économique du pays<sup>60</sup>. La mission d'étude a confirmé au comité que l'Inde nouvelle présente de nombreux aspects positifs et tangibles et que les entrepreneurs canadiens peuvent avec confiance chercher à profiter des multiples occasions. On a

---

<sup>59</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>60</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

mentionné à ce sujet que les occasions à saisir découlent des défis que l'Inde devra relever pour maintenir sa croissance. Plus précisément, l'économie progressera parallèlement à la demande intérieure de ressources, de biens manufacturés et de services dans tous les secteurs et branches d'activité, notamment l'éducation, l'agriculture, les infrastructures, les sciences de la vie, l'électricité et les autres formes d'énergie, le logement et l'immobilier, pour ne donner que quelques exemples<sup>61</sup>. Comme l'a signalé le ministre du Commerce et de l'Industrie, l'Inde est devenue un pays de « possibilités infinies<sup>62</sup> ». Cette opinion a aussi été exprimée par le ministre du Transport routier et des Autoroutes, qui a expliqué avec entrain qu'en raison des besoins innombrables de l'Inde, les occasions – et par conséquent les défis – « ne sont pas pour demain, mais bien pour aujourd'hui<sup>63</sup> ».

L'Inde offre donc de nombreuses occasions d'accroître ses relations avec le Canada en matière de commerce et d'investissement. Sa réintégration dans l'économie mondiale a préparé le terrain pour une meilleure coopération entre nos deux pays<sup>64</sup>. Le ministre du Transport routier et des Autoroutes a invité les entreprises canadiennes à venir « se mouiller » pour dissiper la conception abstraite et dépassée qu'elles peuvent avoir de l'Inde<sup>65</sup>. Les interlocuteurs du comité ont clairement dit qu'ils étaient désireux d'approfondir les relations avec le Canada dans divers secteurs, tels que le commerce, les investissements, l'éducation, les sciences et la technologie, et d'en savoir plus sur l'expertise et les produits canadiens. Non seulement les deux pays se complètent par la taille, la population, la géographie et les ressources, mais aussi, ce que les représentants du gouvernement et des entreprises ont dit maintes fois au comité, l'Inde a des

---

<sup>61</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 et 10 septembre 2010.

<sup>62</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>63</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>64</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>65</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.



besoins dans de nombreux secteurs où le Canada exerce un leadership, comme l'agriculture, les forêts, l'énergie nucléaire et les mines<sup>66</sup>. Les interlocuteurs n'ont cessé de dire que les possibilités en Inde sont immenses en nombre et en étendue; la State Bank of India a suggéré – par exemple – d'établir un partenariat basé sur l'expertise canadienne en extraction des ressources et sur les réserves inexploitées de l'Inde et d'utiliser les services financiers des deux pays pour faciliter le transfert des ressources<sup>67</sup>. Dans le même ordre d'idées, le Canada est considéré comme un important partenaire commercial pour l'Inde, particulièrement dans le contexte nord-américain comme porte d'entrée à un vaste continent<sup>68</sup>.

Le comité n'a pas tardé à réaliser que l'objectif, fixé par les premiers ministres de l'Inde et du Canada en juin 2010 et consistant à faire passer la valeur des échanges commerciaux de 4,1 à 15 milliards de dollars canadiens en cinq ans, n'est pas suffisamment ambitieux. Les représentants de nombreuses entreprises canadiennes et indiennes que le comité a rencontrés à l'occasion de diverses tables rondes ont souligné qu'il importe que les entreprises canadiennes adhèrent à une vision à long terme pour l'atteinte d'objectifs supérieurs en matière de commerce, quels qu'ils soient. Cette vision à long terme est d'autant plus nécessaire que l'économie indienne est susceptible de rester vigoureuse pour une période d'au moins 15 à 20 ans. Ce conseil tient en partie à la diversité et à la complexité de l'Inde, qu'il vaut mieux aborder de manière progressive et par une présence continue ainsi que par des visites de suivi fréquentes afin de surmonter les difficultés qui ne manqueront pas de se poser. Il tient en outre à la vitalité de l'Inde et aux nombreuses occasions qui se présenteront à la lumière de son évolution économique rapide<sup>69</sup>. On a aussi conseillé

---

<sup>66</sup> Réunions, Delhi, Inde, 6 et 7 septembre 2010.

<sup>67</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>68</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>69</sup> Réunions, Delhi, Inde, 5 et 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

aux entreprises canadiennes de s'informer suffisamment du contexte commercial et réglementaire de l'Inde dans un premier temps, même s'il faut pour cela collaborer avec un partenaire local pour obtenir toute l'information nécessaire, y compris sur la culture. Il ne faut pas sous-estimer l'importance des associations commerciales du Canada et de l'Inde comme sources de renseignements commerciaux essentiels. À ce sujet, un interlocuteur a suggéré qu'un délégué commercial canadien soit affecté à ces associations pour répondre encore plus directement aux besoins des entreprises canadiennes<sup>70</sup>. De plus, on a conseillé aux entreprises canadiennes de réfléchir stratégiquement aux occasions qui s'offrent dans différentes régions de l'Inde; comme l'a signalé le ministre du Transport routier et des Autoroutes, « l'Inde, ce n'est pas Delhi<sup>71</sup> ».

Le Canada peut tirer parti de sa présence déjà établie dans de nombreuses régions de l'Inde et dans divers secteurs. Certains interlocuteurs ont mis en évidence SNC Lavalin et Bombardier comme exemples de réussite. Plus de 50 entreprises canadiennes sont actives dans l'Inde du Sud, et il y en a plus de 70 dans l'Inde de l'Ouest. Pendant sa mission d'étude, le comité a pu à diverses reprises prendre directement contact avec de nombreuses entreprises canadiennes qui exercent leurs activités dans les secteurs des infrastructures, des télécommunications, de l'éducation, des technologies, de la finance, de l'extraction des ressources, des transports et de la construction et obtenir des renseignements utiles. Il a aussi eu l'occasion d'observer les activités environnantes à l'extérieur des réunions, comme l'existence de maisons préfabriquées pour diminuer la pénurie de logements. Cette industrie doit obtenir un agrément technique indien pour les maisons usinées par les entreprises canadiennes.

---

<sup>70</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

<sup>71</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

L'agrément idéalement rendrait les compagnies admissibles aux appels d'offres des grands constructeurs indiens et des projets de logements sociaux.

Malgré cette présence et l'importance que revêt le Canada pour l'Inde, on a souvent dit au comité que notre pays peut faire davantage. On lui a indiqué que le Canada est sur la bonne voie pour ce qui est de resserrer les liens avec l'Inde dans divers secteurs et d'appuyer ces efforts par des accords et des protocoles d'entente, y compris aux niveaux fédéral et provincial. Toutefois, au dire du ministre du Commerce et de l'Industrie, le commerce bilatéral a beau s'être intensifié, les niveaux ne correspondent pas à tout le potentiel qui peut être réalisé dans l'intérêt de chaque pays. Bien que beaucoup d'autres pays soient présents en Inde avec leurs entreprises phares, le marché n'est pas saturé et il reste des occasions à saisir.

## 1. Éducation

L'Inde a d'énormes besoins en éducation parce que l'État ne dispose pas des ressources lui permettant d'offrir à la cohorte nombreuse et grandissante d'élèves des niveaux primaire, secondaire et postsecondaire et à la main-d'œuvre croissante une instruction de qualité qui les préparera à occuper des emplois rémunérateurs dans sa nouvelle économie<sup>72</sup>. Selon le ministre du Développement des ressources humaines et de l'Éducation, sur les 220 millions d'écoliers du primaire, seuls 14 millions poursuivent leurs études jusqu'au niveau postsecondaire. De plus, l'Inde n'a que 504 universités et 22 000 collèges pour instruire 14 millions d'étudiants. Ces chiffres font ressortir les limites de l'infrastructure scolaire indienne et la vive concurrence que les jeunes se livrent pour entrer dans les établissements d'enseignement

---

<sup>72</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 et 10 septembre 2010.

postsecondaire. À titre d'exemple, moins de 1 % des candidats à l'admission à l'India Institute of Technology de Mumbai, qui se classe parmi les 30 premières écoles d'ingénierie au monde, sont acceptés dans les programmes de sciences, de gestion et de biotechnologie. D'après le ministre du Développement des ressources humaines et de l'Éducation, la situation risque d'empirer d'ici 2020, car le nombre d'étudiants qui fréquentent les établissements d'enseignement postsecondaire devrait alors atteindre 60 millions, d'où la nécessité d'avoir 1 000 universités et 35 000 collèges. Malgré tout, en 2020, il y aura probablement une grande proportion des personnes âgées de 18 à 25 ans qui ne suivront pas de formation ou de cours postsecondaires. Selon d'autres interlocuteurs, 50 % de la population indienne entrera bientôt dans le groupe d'âge des 18 à 25 ans, et l'Inde n'a pas les moyens de former et d'instruire tous ces jeunes<sup>73</sup>. Ce problème est exacerbé par la pauvreté, les troubles sociaux et même les tendances terroristes pouvant être associés à une vaste population de jeunes non qualifiés qui risquent de se retrouver sans emploi<sup>74</sup>.

Selon un des interlocuteurs, à l'exemple du secteur manufacturier qui a joué un rôle clé dans l'économie de la Chine et dans son rayonnement mondial, le secteur de l'éducation pourrait agir sur l'économie de l'Inde et sur les liens de ce pays avec le reste du monde. Les programmes et les professions qui reçoivent une attention particulière, en raison notamment des besoins engendrés par la croissance économique de l'Inde, sont la médecine et les sciences de la vie, la formation des enseignants, l'administration des affaires, l'actuariat, le droit et l'ingénierie. Le comité a aussi été informé que l'enseignement technique est devenu l'un des secteurs de l'éducation à la croissance la plus rapide, particulièrement la gestion des services d'accueil, les communications, le design et les médias, et que les besoins sont

---

<sup>73</sup> Réunion, Mumbai, 9 septembre 2010.

<sup>74</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

immenses dans les métiers et les professions, comme la construction, la soudure et d'autres domaines techniques. En raison des différences régionales, il est nécessaire, aussi, d'uniformiser les programmes d'études à tous les niveaux d'enseignement.

Il s'ensuit qu'une myriade de possibilités s'offrent aux établissements d'enseignement canadiens disposés à fournir des services d'éducation d'excellente qualité, ce qui permettrait au Canada d'améliorer son bilan relativement terne dans le commerce des services avec l'Inde. Du fait de sa croissance économique, l'Inde a maintenant un grand nombre de jeunes qui ont les moyens financiers de faire des études supérieures à l'étranger ou dans leur pays. Beaucoup d'interlocuteurs ont dit également que les universités canadiennes sont parmi les mieux cotées au monde et ont des tarifs concurrentiels.

Comme on l'a expliqué au comité, une des possibilités offertes est d'accroître le nombre d'étudiants indiens dans les collèges et les universités du Canada pour qu'ils puissent suivre des programmes d'études de grande qualité dans des établissements agréés<sup>75</sup>. Selon les chiffres fournis, l'Inde – avec la Chine – comptera d'ici 2025 pour 50 % de la demande d'études supérieures à l'étranger, ce qui représente quelque 3,6 millions d'étudiants. Malgré ce vaste réservoir possible de candidats, il n'y a actuellement que 6 000 Indiens inscrits dans les universités et collèges canadiens. Compte tenu du nombre beaucoup plus élevé d'Indiens qui étudient en Australie et au Royaume-Uni et des quelque 100 000 qui sont aux États-Unis, la comparaison n'avantage pas notre pays<sup>76</sup>. Les circonstances pourraient toutefois jouer en faveur du Canada; comme l'ont indiqué des représentants indiens, l'Inde aimerait voir augmenter le nombre de ses étudiants au Canada, en raison de problèmes de

---

<sup>75</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 et 10 septembre 2010.

<sup>76</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

crédibilité et d'agrément de certains établissements fréquentés par des Indiens et, dans certains cas, à cause de la dynamique sociale qui semblerait leur être défavorable en Australie.

Les tendances dans l'admission d'étudiants indiens au Canada paraissent déjà prendre un tournant positif. Le comité a été informé que le nombre de permis d'études temporaires déjà délivrés en 2010 par les services d'immigration canadiens dépassait 8 000, comparativement à environ 2 500 en 2007. En 2010, on enregistre déjà, par rapport à 2009, une hausse de 300 % des demandes de permis d'études temporaires dans les collèges communautaires, alors que la croissance annuelle moyenne se situe entre 50 et 60 %<sup>77</sup>.

Le développement du secteur indien de l'éducation pour répondre aux besoins internes du pays est aussi une occasion à saisir. Il s'agirait entre autres d'aider l'Inde à augmenter le nombre d'écoles et d'enseignants du niveau secondaire et la qualité de l'instruction, qui fait particulièrement défaut d'après les commentaires exprimés<sup>78</sup>. À cet effet, le gouvernement indien a adopté un plan d'expansion de l'infrastructure scolaire pour faire face à la hausse prévue des inscriptions; la construction de 373 collèges, de 30 universités fédérales, de 8 instituts indiens de technologie, de 7 instituts indiens de gestion et de 20 instituts indiens de technologie de l'information figure parmi les objectifs fixés. Un des interlocuteurs a proposé que le Canada et l'Inde s'associent pour construire des établissements scolaires afin d'aider son pays à répondre aux besoins en infrastructure<sup>79</sup>. On a aussi informé le comité du projet du gouvernement indien de doter les 540 universités du pays et 1 000 de ses collèges de services à bande large pour surmonter certaines des difficultés du secteur, ce qui

---

<sup>77</sup> Réunion, Delhi, Inde, 5 septembre 2010.

<sup>78</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>79</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

représente une occasion de plus à saisir pour le Canada vu son expertise dans le domaine<sup>80</sup>.

Il est encourageant de voir que l'Inde cherche à réformer la réglementation dans le secteur de l'éducation, ce qui devrait avoir pour effet de transformer les volets admission, gouvernance et assurance de la qualité du système de manière à en faciliter le développement et à répondre aux besoins. On a dit au comité que le Parlement indien envisage un projet de loi qui faciliterait l'installation en Inde de campus satellites d'universités étrangères. Le ministre du Commerce et de l'Industrie, en particulier, a invité les établissements canadiens à installer des campus qui offrent des programmes en sciences et technologie et en gestion<sup>81</sup>. Même sans cette loi, des établissements comme la Schulich School of Business (Université York) et la Richard Ivey School of Business (Université Western Ontario) sont déjà présents dans le système d'éducation indien et offrent une formation des cadres grâce à des partenariats établis avec différentes entreprises indiennes.

Le comité a demandé s'il ne serait pas nécessaire d'imposer des droits de scolarité élevés pour rendre ce type d'initiative économiquement viable, ce qui pourrait empêcher des Indiens doués, mais issus de milieux moins nantis, de fréquenter des établissements d'enseignement postsecondaire. On lui a répondu que les études et la formation spécialisées deviendront plus accessibles aux Indiens grâce à des droits de scolarité relativement bas conjugués au volume important de candidats aux études rendu possible par la croissance économique. Autrement dit, le fort volume d'étudiants permettra normalement d'imposer des droits de scolarité abordables, ce

---

<sup>80</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>81</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

qui assurera la viabilité économique du système<sup>82</sup>. De plus, comme le coût des intrants et de l'infrastructure sera moindre pour les établissements indiens, et même pour ceux de l'étranger qui s'implanteront dans le pays après l'adoption du projet de loi pertinent, il sera possible d'avoir une structure économique plus légère basée en partie sur des droits de scolarité modérés.

On a aussi invité le comité à se renseigner sur le rôle croissant du secteur privé dans le système d'éducation et sur le nombre grandissant de partenariats public-privé comme moyens de surmonter certaines des difficultés. On lui a toutefois dit que les écoles privées sont très variables par la qualité et le coût, surtout dans les régions rurales et les provinces moins prospères. Par exemple, de 20 à 25 % des écoles sont privées dans l'Uttar Pradesh, par rapport à plus de 60 % dans une autre province plus prospère.

On a suggéré bien d'autres moyens de consolider de façon mutuellement avantageuse les liens existant entre nos deux pays dans le domaine de l'éducation et, par conséquent, leurs relations commerciales bilatérales. Un exemple est la conclusion d'accords sur la reconnaissance des programmes et des diplômes indiens, notamment sur l'équivalence des diplômes, l'agrément et les normes. On a tout particulièrement fait ressortir la difficulté qu'éprouvent les titulaires de diplômes indiens en droit à se faire accepter dans la profession juridique au Canada<sup>83</sup>.

On ne peut nier l'importance des échanges d'étudiants et de professeurs – de courte ou de longue durée – comme moyen de renforcer les liens entre les deux pays et, en même temps, d'enrichir les expériences des Canadiens comme des Indiens. Ces

---

<sup>82</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>83</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.



initiatives doivent se poursuivre et prendre de l'ampleur. Lors d'une table ronde franche et animée sur l'éducation à Mumbai, le comité a été informé des retentissements positifs de ces échanges et partenariats organisés par des établissements canadiens, tels que le Collège Seneca, le Collège George Brown et l'Université de l'Alberta, avec des établissements de l'Inde de l'Ouest. Ces initiatives suscitent une collaboration à divers égards : méthodes d'enseignement, programmes conjoints menant à un diplôme, élaboration conjointe de cours et de programmes d'études, enrichissement du corps professoral, échanges par semestre et recherche-développement. Des représentants de l'India Institute of Technology, par exemple, ont signalé les avantages mutuels tirés de la recherche concertée avec des professeurs et des étudiants de l'Université Carleton, de l'Université de Waterloo, de l'Université York et de l'Université de Toronto. Les solides partenariats conclus entre l'Université de l'Alberta et différents établissements indiens d'enseignement postsecondaire, comme l'India Institute of Technology, l'India Institute of Management de Bangalore, l'Université de Hyderabad, ainsi que la Public Health Foundation of India et Tata Consultancy Services, sont particulièrement dignes de mention.

Les interlocuteurs à la table ronde ont souligné que les établissements canadiens offraient beaucoup d'attraits et qu'ils étaient devenus leur priorité dans le renforcement des liens avec l'étranger. Ils ont insisté sur l'accueil chaleureux des délégations d'établissements canadiens, sur la diversité des étudiants et des professeurs des universités au Canada et sur le fait que les établissements canadiens sont soucieux des besoins et des intérêts des Indiens<sup>84</sup>. Ils ont aussi fait valoir que la qualité supérieure et le grand sérieux des étudiants indiens ainsi que leur taux élevé de diplomation rendent les candidats indiens intéressants pour les universités. En fait, s'il y a environ 12 millions d'étudiants inscrits à des programmes d'études supérieures,

---

<sup>84</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

dont 10 % sont « exceptionnels », on obtient une cohorte éventuelle de 1,2 million de personnes qui ont le potentiel scolaire voulu pour réussir dans n'importe quel établissement<sup>85</sup>.

Des échanges ont maintenant lieu dans des disciplines où il n'y en avait pas auparavant, comme le commerce, les sciences et la technologie et l'ingénierie, ce qui rend les relations entre le Canada et l'Inde encore plus positives et mutuellement avantageuses. On a toutefois précisé qu'un grand nombre des programmes ont une étendue et une portée géographique limitées. Des interlocuteurs ont indiqué que, peu importe si les activités se déroulent en Inde ou au Canada, il est profitable d'élaborer dans diverses disciplines des programmes d'études à caractère international qui ouvrent une fenêtre sur le monde et sont un juste reflet de la mondialisation de la société et de l'économie. Ces programmes d'échange s'inscriraient dans la tendance à la mobilité de la main-d'œuvre et des populations, caractéristique propre à la nouvelle économie mondiale.

Des interlocuteurs ont proposé plusieurs moyens de renforcer ces échanges, comme de trouver des sources privées de financement et, plus particulièrement, de supprimer l'obligation de trouver un partenaire industriel pour obtenir des fonds du programme bilatéral. Ils ont également suggéré que les universités canadiennes qui offrent des programmes correspondant aux besoins de l'Inde, comme ceux d'agriculture et de santé, fassent l'objet d'une meilleure promotion qui augmenterait leur visibilité auprès des étudiants et des professeurs indiens. Faire mieux connaître les occasions d'échanges et d'études au Canada dans des secteurs non traditionnels, comme l'administration des affaires, l'agriculture et même le droit international, pourrait être une étape importante dans la création de la marque Canada.

---

<sup>85</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

Dans les semaines qui ont suivi sa mission d'étude, le comité a eu le plaisir d'apprendre que l'Association des universités et collèges du Canada a délégué en novembre 2010 quinze recteurs d'université en Inde pour la plus vaste mission jamais entreprise à l'étranger par des universités canadiennes. Accompagnée par le ministre d'État (Sciences et Technologie), la délégation a rencontré des enseignants, des chefs d'entreprise et des représentants gouvernementaux de l'Inde, dont le ministre du Développement des ressources humaines et de l'Éducation. Le comité a été particulièrement heureux de voir que plusieurs des objectifs et réalisations de cette délégation vont de pair avec ses propres observations sur le resserrement des liens en matière d'éducation entre l'Inde et le Canada, notamment l'augmentation de la visibilité du Canada dans le secteur de l'éducation, la promotion des diplômes conjoints et des échanges universitaires et techniques et l'octroi de plus de 500 000 dollars canadiens en bourses de huit universités pour des étudiants indiens. Les réalisations touchent entre autres le programme de stages Canada-Inde de Globalink, qui prévoira 51 bourses totalisant plus de 3,5 millions de dollars canadiens pour des étudiants indiens du niveau de la maîtrise ou du doctorat qui ont fait un stage d'été au Canada dans le cadre du programme de recherche de MITACS. Elles visent aussi des partenariats institutionnels en agriculture, comme ceux établis entre l'Université de la Saskatchewan et l'Université des sciences vétérinaires et animales Guru Angad Dev, de Ludhiana dans le Penjab, et entre l'Université du Manitoba, l'Indian Institute of Crop Processing Technology et le ministère des Industries de transformation des aliments<sup>86</sup>.

---

<sup>86</sup> Voir *Document d'information sur les initiatives des universités canadiennes avec l'Inde*, [http://www.aucc.ca/policy/issues/India-Background-for-Canadian-University-Announcements\\_f.html](http://www.aucc.ca/policy/issues/India-Background-for-Canadian-University-Announcements_f.html) (consulté le 23 novembre 2010).

Grâce à sa visite de l'India School of Business (ISB) de Hyderabad et à ses discussions avec des professeurs et des étudiants, le comité a été à même de saisir avec plus d'acuité la transformation radicale et dynamique de l'Inde et le nouvel optimisme avec lequel les jeunes générations perçoivent leur propre avenir. L'ISB est devenue l'établissement de prédilection pour l'élite des étudiants en commerce et en gestion, de même que pour les Indiens non résidents et les non-Indiens en général, qui alignent leur avenir professionnel sur l'évolution de l'Inde. Si ces étudiants, poussés par l'ambition, choisissent une école supérieure de commerce qui leur offre une voie privilégiée vers les secteurs de pointe futurs, le fait d'étudier en Inde, un des pays à la croissance la plus rapide, plutôt qu'à l'étranger leur donne un avantage. Certains étudiants ont admis qu'ils s'étaient inscrits dans une école supérieure indienne plutôt qu'étrangère parce que l'Asie – et surtout l'Inde – est l'« endroit par excellence » pour travailler dans le domaine du commerce mondial. À leur avis, le diplôme d'une école indienne leur donnera l'avantage nécessaire au succès professionnel.

Les installations de l'ISB, de même que son corps professoral et sa population étudiante, sont de niveau international. Les droits de scolarité, très intéressants, se chiffrent annuellement à 40 000 dollars américains pour un programme de MBA, par exemple. L'ISB offre des possibilités de réseautage pour ses professeurs et ses étudiants ayant déjà une expérience de travail solide, des partenariats avec 32 autres écoles supérieures de commerce en Asie, en Europe, en Israël, en Afrique du Sud et en Amérique du Nord (entre autres à la School of Business de l'Université Queen's) et des programmes d'échange. De plus, ses étudiants et ses professeurs se spécialisent et possèdent de l'expérience dans divers secteurs de pointe tels que l'extraction des ressources et le financement des entreprises. Les femmes sont bien représentées dans sa population étudiante.

## 2. Infrastructure

Au cours de sa mission d'étude, le comité s'est fait dire à maintes reprises à quel point les énormes besoins de l'Inde en matière d'infrastructure sont liés au développement et à la viabilité économique du pays et en sont aussi le moteur. L'urbanisation accrue de l'Inde, qui a pour effet d'accroître les bassins de population et, étonnamment, le nombre de villes à gérer et à soutenir, n'y est pas étrangère non plus. Les besoins au titre des infrastructures découlent aussi de la nécessité de mieux relier entre elles les agglomérations urbaines en expansion, de gérer l'augmentation annuelle de 20 à 30 % du trafic routier et d'améliorer l'état des routes<sup>87</sup>. Selon le ministre du Commerce et de l'Industrie, les dépenses de l'Inde au titre des infrastructures progresseront au cours des dix prochaines années pour atteindre 1,7 billion de dollars américains. La State Bank of India s'attend à ce que les investissements dans les infrastructures atteignent 2,5 billions de dollars américains d'ici les 15 prochaines années. Malgré tout, ces montants sont loin d'être suffisants. À titre de comparaison, les représentants de McKinsey and Company ont indiqué que l'Inde investit seulement 3 % de son PIB dans son infrastructure, tandis qu'en Chine, ce pourcentage est de 9 %<sup>88</sup>.

Il semble que la connectivité des infrastructures, c'est-à-dire les liaisons routières, aériennes, ferroviaires, etc., entre les régions et les États, est essentielle au développement économique de l'Inde<sup>89</sup>. En conséquence, il a beaucoup été question lors des réunions des nombreux débouchés qui s'offrent aux entreprises canadiennes au chapitre du développement de l'infrastructure, en particulier dans le domaine du transport et du génie civil.

---

<sup>87</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

<sup>88</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>89</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

À la base, la satisfaction des besoins de l'Inde en matière d'infrastructure et de connectivité passe par la construction de routes. Comme le ministre du Transport routier et des Autoroutes l'a dit au comité, bien que le réseau routier de l'Inde soit le deuxième en importance au monde, le pays doit quand même construire 20 kilomètres de route par jour pour atteindre son objectif de 24 000 kilomètres de route en construction d'ici 2011. À cet égard, les possibilités offertes aux entreprises de génie civil sont presque infinies, puisque des contrats sont en cours d'attribution pour la construction de 12 000 kilomètres de route en 2010-2011, et que 2 à 3 milliards de dollars américains sur les 80 milliards qui doivent être investis, ont déjà été distribués. Dans ce contexte d'expansion du réseau routier, le ministre a aussi évoqué le rôle que doivent jouer les entreprises canadiennes dans la mise au point de systèmes de contrôle de la circulation. À titre d'exemple d'initiative privée d'investissement dans l'infrastructure, le ministre a cité le fonds d'investissement de 500 millions de dollars américains créé par SNC-Lavalin.

D'autres interlocuteurs ont évoqué le manque d'entretien de l'infrastructure ferroviaire de l'Inde. Au départ, l'Inde a mis l'accent sur le développement d'une infrastructure pour le transport de passagers qui primait, et c'est seulement maintenant qu'elle réalise qu'elle doit aussi se doter d'une infrastructure ferroviaire pour le transport de marchandises. Le pays songe par exemple à mettre en place une liaison ferroviaire à grande vitesse pour le transport de conteneurs entre Delhi et Mumbai, ainsi qu'entre Delhi et Kolkata<sup>90</sup>.

L'établissement de partenariats entre le Canada et l'Inde serait également possible en ce qui concerne la construction des installations portuaires et aéroportuaires de l'Inde

---

<sup>90</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

et l'amélioration de l'efficacité de ces dernières. L'aménagement de ports dans l'Ouest de l'Inde – où se trouvent déjà cinq des treize plus grands ports du pays, notamment ceux du Gujarat où a transité l'essentiel du fret au cours des deux dernières années – offrira des perspectives intéressantes puisque d'après le ministre du Commerce et de l'Industrie, les liaisons vers les ports maritimes du Canada Atlantique seraient plus courtes que celles vers le Nord-Est des États-Unis<sup>91</sup>. Le comité a aussi appris que l'importance des ports privés dans le développement économique de l'Inde va en s'accroissant. La construction et l'aménagement des aéroports ouvrent aussi toutes sortes de possibilités, étant donné le nombre d'installations à construire. De nombreux aéroports ont déjà été construits dans l'État du Maharashtra, par exemple, qui compte maintenant 25 aéroports, et de nouveaux aéroports et aérogares ont également été érigés à Delhi, à Mumbai et à Hyderabad<sup>92</sup>.

### 3. Énergie et électricité

L'énergie et l'électricité sont d'autres secteurs d'activités où les besoins de l'Inde sont énormes, si elle veut soutenir sa croissance économique. En gros, la demande d'électricité de l'Inde dépasse l'offre. Selon les représentants de McKinsey and Company, l'offre actuelle d'électricité en Inde répond à la moitié de la demande seulement; de fait, il y a eu plusieurs pannes d'électricité pendant les réunions du comité, en particulier à Delhi<sup>93</sup>. La capacité de production de matériel d'alimentation, les fournisseurs de parties classiques de centrales, les employés spécialisés et la gestion de projet font défaut. Selon ce qu'a appris le comité, l'Inde s'est fixé comme objectif, dans son 11<sup>e</sup> plan quinquennal pour 2007-2012, d'accroître sa capacité de production

---

<sup>91</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>92</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>93</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

de 60 000 mégawatts, soit le triple de la capacité prévue dans le 10<sup>e</sup> plan quinquennal, et prévoit l'augmenter encore de 100 000 mégawatts dans son 12<sup>e</sup> plan quinquennal pour 2012-2017. Sa capacité totale de production d'électricité devrait atteindre 800 000 mégawatts d'ici 2032.

À cet égard, le ministre de l'Énergie a dit au comité que même si l'Inde souhaite satisfaire ses besoins en énergie à partir de toutes les sources renouvelables et non renouvelables, elle a particulièrement à cœur de réduire sa dépendance à l'égard du charbon et des combustibles fossiles et d'améliorer l'efficacité de ses centrales au charbon<sup>94</sup>. De fait, l'Inde est déjà un chef de file mondial dans le domaine de l'énergie éolienne (4<sup>e</sup> au monde) et dispose d'une forte capacité à ce chapitre, en particulier dans le Tamil Nadu (41 % de la capacité totale de l'Inde), le Maharashtra (18 %), le Karnataka (14 %), le Gujarat (13,5 %) et dans d'autres régions côtières. Malgré tout, la capacité actuelle d'environ 12 gigawatts (GW) répartis dans huit États ne représente que le quart du potentiel prévu de 48 GW. En ce qui concerne l'hydroélectricité, qui comble environ 24,7 % des besoins énergétiques totaux de l'Inde, le gouvernement s'est fixé comme objectif, dans son 11<sup>e</sup> plan quinquennal pour 2007-2012, de porter la production d'hydroélectricité à environ 15 500 mégawatts. L'Inde prévoit aussi accroître sa capacité de production d'énergie solaire pour qu'elle atteigne 20 000 mégawatts d'ici 2022<sup>95</sup>. L'énergie solaire peut être utilisée à diverses fins. Ainsi, le gouvernement de l'Andhra Pradesh a installé une grappe d'entreprises spécialisées dans le photovoltaïque à Hyderabad, surnommée la « FabCity », et créé ainsi un pôle de production de semi-conducteurs et d'énergie solaire pour desservir une zone économique spéciale.

---

<sup>94</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>95</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.



Selon le ministre de l'Énergie, l'Inde envisage aussi de faire passer de 3 à 5,5 % la part de la production provenant des centrales nucléaires, grâce à la conclusion d'ententes internationales visant à étendre les activités de son industrie nucléaire<sup>96</sup>. Elle prévoit produire 20 000 mégawatts d'électricité (MWé) à partir de l'énergie nucléaire d'ici 2020, et 63 000 MWé d'ici 2032, d'où la création d'un marché de 25 à 50 milliards de dollars canadiens. Selon les représentants de McKinsey and Company, l'Inde compte faire de l'énergie nucléaire sa principale source d'énergie d'ici 2015<sup>97</sup>.

Le comité se réjouit des réformes réglementaires que l'Inde entend mettre en œuvre dans le secteur énergétique, puisqu'elles permettront de libéraliser les activités dans ce secteur et de laisser libre court à l'investissement étranger. Tout indique cependant que le processus de privatisation traîne en longueur, puisque seulement 13,5 % de l'ensemble des installations actuelles ont été privatisées, alors que le 12<sup>e</sup> plan quinquennal pour 2012-2017 prévoit que la moitié d'entre elles doit passer aux mains du secteur privé.

Au nombre des mesures de réforme envisagées, plusieurs interlocuteurs ont parlé du projet de loi sur la responsabilité civile en matière de dommages nucléaires, qui est actuellement à l'étude<sup>98</sup>. L'entrée en vigueur de ce projet de loi aura pour effet de tenir les exploitants, et non les fournisseurs, responsables de l'intégrité des installations nucléaires. Si elle adopte ce projet de loi, l'Inde deviendra, à l'instar du Canada, l'un des 29<sup>e</sup> pays à s'être dotés d'un tel cadre législatif, et sera en meilleure posture pour parachever les ententes qu'elle doit conclure avec les fournisseurs mondiaux

---

<sup>96</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>97</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

<sup>98</sup> Réunions, Delhi, Inde, 5, 6, 7 septembre 2010.

d'équipement nucléaire pour pouvoir atteindre ses objectifs en matière de production d'énergie nucléaire.

Les besoins et les objectifs de l'Inde en matière d'énergie procureront des débouchés intéressants aux entreprises canadiennes. Le Protocole d'entente en matière d'énergie signé en 2009, le Forum Canada-Inde de l'énergie (qui a eu lieu en mai 2010) et l'Accord de coopération nucléaire de 2010 sont autant d'éléments de nature à faire progresser les relations bilatérales dans ce domaine, mais il est encore trop tôt pour évaluer l'impact de ces mesures sur les relations entre le Canada et l'Inde. Malgré tout, le comité remarque que le producteur d'uranium de Saskatoon, Cameco, est déjà présent à Hyderabad. De même, le comité a maintes fois entendu des interlocuteurs insister sur la nécessité de pouvoir compter sur l'expertise canadienne dans ce secteur en particulier, notamment en ce qui concerne la mise au point de réseaux intelligents, l'installation de lignes de transmission par fil et la production d'hydroélectricité, et sur l'importance de prévoir des mesures d'encouragement pour inciter les sociétés à envisager le recours à d'autres sources d'énergie que l'énergie thermique<sup>99</sup>.

Les relations et le transfert de connaissances et d'expertise sont loin d'être à sens unique. Au contraire, le comité a appris que le secteur énergétique canadien avait beaucoup de choses à apprendre de l'Inde en matière d'énergie éolienne.

#### **4. Industrie minière et autres industries extractives**

Le potentiel inexploité des industries extractives de l'Inde représente aussi un créneau important et intéressant pour les entreprises canadiennes et pour nos spécialistes en la

---

<sup>99</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

matière, et les relations dans ce secteur sont appelées à s'intensifier à l'avenir. Plusieurs ministres, dont celui du Commerce et de l'Industrie et celui du Transport routier et des Autoroutes, ont souligné le rôle de chef de file du Canada dans le domaine des mines et des autres activités d'extraction. Ils ont mis en relief les possibilités de partenariat à l'égard de l'exploration et de l'exploitation des réserves pétrolières et gazières de l'Inde et fait observer que le Canada pouvait aussi être un fournisseur de machines et d'équipement à cette fin. De grandes entreprises mondiales comme Shell et Petro Gas, sont déjà actives dans le pays, et l'entreprise Husky Energy de Calgary est au nombre des plus importants investisseurs directs canadiens dans la province indienne du Tamil Nadu. De nombreux facteurs contribuent à renforcer l'intérêt des débouchés offerts aux entreprises canadiennes en Inde. Ainsi, l'Inde abrite la plus importante raffinerie de pétrole au monde dans le Gujarat, ne restreint pas l'exploration ou l'extraction et approuve automatiquement les investissements étrangers. L'adoption d'une réforme législative pour faciliter l'accès aux entreprises étrangères, notamment aux entreprises canadiennes, contribuerait néanmoins à élargir encore plus ces débouchés et devrait être encouragée.

Le groupe indien Essar, conglomérat multinational propriétaire des Aciers Algoma de Sault-Ste-Marie, en Ontario, est un exemple des possibilités offertes dans ce secteur. Lors de sa réunion à Mumbai, le comité a eu l'occasion d'en apprendre un peu plus sur les activités nationales et étrangères menées par cette société pétrolière et gazière entièrement intégrée ayant une forte présence d'un bout à l'autre de la chaîne de valeur des hydrocarbures, qui va de l'exploration à la vente au détail en passant par la production<sup>100</sup>. Le groupe exploite aussi une raffinerie de 10,5 millions de tonnes au Gujarat, ainsi qu'un portefeuille de blocs pour la prospection pétrolière et gazière extracôtière et côtière dans la rade de Mumbai et dans d'autres régions de l'Est de

---

<sup>100</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

l'Inde. Il gère et exploite des gisements de minerai de fer dans plusieurs provinces du Centre et de l'Ouest de l'Inde, qui servent à approvisionner ses aciéries. Il est aussi présent dans le secteur de l'extraction du charbon, et a le potentiel voulu pour mener des activités minières à grande échelle et ainsi pouvoir répondre aux besoins de ses filiales et vendre à d'autres entreprises. Avec ses activités dans plus de 20 pays répartis sur cinq continents et ses revenus d'environ 15 milliards de dollars américains, cette entreprise est appelée à jouer un rôle de premier plan dans l'avenir de l'Inde.

## 5. Agriculture

L'agriculture est un autre secteur dont il faut stimuler le développement et l'efficacité pour soutenir la croissance économique de l'Inde. C'est un secteur qui n'est pas axé sur les exportations. Pour bien des Indiens, l'agriculture demeure plutôt un mode de vie et rares sont ceux qui réussissent à en vivre. Les réformes dans ce domaine sont particulièrement délicates, étant donné que 60 % de la population travaille dans le secteur agricole, que 70 % vit en région rurale et est fortement tributaire de l'agriculture de subsistance et que le secteur est à la merci de variables comme les conditions météorologiques, les politiques internes, les prix mondiaux et l'accès aux fertilisants<sup>101</sup>. Selon le secrétaire d'État à l'Agriculture, l'agriculture est importante non seulement en tant que secteur d'activités, mais aussi parce qu'elle est essentielle pour nourrir la population de 1,3 milliard d'habitants de l'Inde. Les principales cultures sont le blé et le riz dont la production a atteint 18 millions de tonnes au cours des trois dernières années et pourrait atteindre 400 millions de tonnes, si les riziculteurs recourent aux bonnes pratiques et disposent d'un bon équipement. La faible viabilité

---

<sup>101</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

économique du secteur a été discrètement évoquée lorsqu'il a été question des taux élevés de suicide chez les agriculteurs en Inde.

Les représentants gouvernementaux et les législateurs rencontrés à Hyderabad ont présenté au comité un aperçu de la situation de l'agriculture dans la province de l'Andhra Pradesh. Leur exposé confirme l'importance de ce secteur dans l'économie de l'État et reconnaît aussi qu'il représente un débouché viable pour les entreprises canadiennes. Ainsi, 72 % de la population de la province vit en région rurale, et 65 % des résidants sont des travailleurs agricoles. Les principales cultures de la province sont le riz, le millet et les légumineuses, notamment les lentilles, les oléagineux, les piments et la canne à sucre. Avec une récolte annuelle moyenne de 20 millions de tonnes, le gouvernement de l'État a fixé l'objectif de croissance du secteur agricole à 4 %. Il espère atteindre cet objectif en améliorant ses techniques de culture sèche, en facilitant l'accès à de l'équipement et à des technologies de qualité supérieure, en offrant des programmes d'appoint et en facilitant l'accès au crédit et à l'assurance-récolte<sup>102</sup>.

Le secrétaire d'État à l'Agriculture a été catégorique : les possibilités offertes aux spécialistes et aux chefs de file canadiens en matière d'agriculture sont « illimitées » et pourraient porter le niveau actuel des exportations agroalimentaires entre le Canada et l'Inde à au-delà de 539 millions de dollars canadiens. Malgré la taille du secteur agricole, la production intérieure de l'Inde demeure insuffisante pour répondre aux besoins du pays, d'où le fort volume d'importations de produits agricoles. Le secrétaire d'État à l'Agriculture et le ministre du Commerce et de l'Industrie ont tour à tour évoqué les possibilités qu'offre la mise en valeur du potentiel encore inexploité de l'Inde au chapitre de la production de céréales vivrières, de la transformation et de

---

<sup>102</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

la distribution des produits alimentaires, de l'entreposage post-récolte et de la conservation, de la distribution, de la fourniture de potasse, d'oligo-éléments et d'autres engrais, des biopesticides, des technologies en matière d'irrigation et de l'expertise connexe, du développement de l'infrastructure, de la zoogénétique ainsi que des machines et de l'équipement technique<sup>103</sup>. L'exploitation de ces créneaux devra bien sûr tenir compte des spécificités de l'Inde. Le fait qu'entre 35 et 40 % de la production de fruits et légumes de l'Inde est perdue et qu'entre 15 et 20 % de sa production de céréales vivrières est détruite en raison entre autres de l'inefficacité des liens entre les producteurs et le marché, met en relief l'importance de l'expertise canadienne en matière d'entreposage et de transformation des aliments, de même qu'en matière de distribution alimentaire. McCain est une importante entreprise canadienne déjà active dans le secteur de la transformation des produits alimentaires au Gujarat. Les programmes d'enseignement et les possibilités de recherche en agriculture, notamment grâce à l'établissement de partenariats avec l'Université de la Saskatchewan et l'Université de Guelph, pour mettre au point des souches adaptées aux besoins de l'Inde et pour surmonter les difficultés posées par l'épuisement des sols, ont aussi été mentionnés au fil des réunions. Le développement de l'horticulture et de l'élevage, qui sont encore des industries naissantes en Inde, ouvre aussi d'autres avenues. De plus, l'établissement de partenariats avec l'Agence canadienne d'inspection des aliments renforcera la capacité de l'Inde en matière de salubrité des aliments. Par ailleurs, le Canada et l'Inde pourraient envisager d'échanger de l'information au sujet des stocks, des niveaux de production et des instruments du marché comme les contrats de gré à gré.

Les possibilités et les avantages qu'est susceptible de procurer l'établissement de partenariats nouveaux et améliorés sont amplifiés par le caractère changeant de la

---

<sup>103</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

société indienne. Ainsi, les classes supérieure et moyenne développent des préférences alimentaires et font des choix santé qui contribuent à la solidité et à la qualité de l'industrie alimentaire en Inde. Ces choix liés au mode de vie auront une incidence favorable sur les exportations canadiennes de canola et d'autres oléagineux pouvant remplacer avantageusement l'huile de palme, très utilisée dans la cuisine indienne mais relativement moins bonne pour la santé.

Comme l'a en outre affirmé le premier ministre du Maharashtra, étant donné la dépendance de l'Inde à l'égard des produits alimentaires de première nécessité comme les lentilles et les autres légumineuses, qui représentaient 98,8 % des exportations canadiennes vers l'Inde en 2009, le Canada a un important rôle à jouer pour aider l'Inde à relever les défis que sont pour elle la faim et la sécurité alimentaire. De façon plus concrète, le comité a appris que le secteur agricole indien est incapable, à lui seul, de satisfaire à la demande quotidienne minimale de 200 grammes de lentilles. Or la réduction des niveaux de pauvreté ne fera qu'exacerber ce manque à produire et il ne suffira pas d'améliorer le rendement des récoltes, la distribution alimentaire et la transformation pour réussir à le combler. À cet égard, le Canada peut non seulement continuer à fournir des quantités accrues de lentilles et de légumineuses à ce pays, où 52 % de la population vit sous le seuil de la pauvreté, mais il peut aussi faire équipe avec l'Inde pour qu'elle améliore sa production de produits agricoles et se rapproche de l'autosuffisance<sup>104</sup>. Le développement agricole contribuera aussi à améliorer la situation financière d'une part importante de la population indienne qui travaille dans le secteur agricole et qui trouve difficile d'y gagner sa vie. En fait, la promesse du secteur agricole de l'Inde est un important élément de la croissance économique et du potentiel futur du pays. La sécurité alimentaire de l'Inde s'en trouvera améliorée si des cadres réglementaires sont mis en place pour mettre le secteur à l'abri de la volatilité,

---

<sup>104</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

en particulier en ce qui concerne les prix; à cet égard, des partenariats sont possibles entre le Canada et l'Inde.

## 6. Sciences et technologie, information et communications

De nombreux secteurs témoignent, par leur croissance et leur potentiel de développement, du dynamisme économique de l'Inde et des débouchés possibles qui en résultent, mais le comité a eu l'impression, en écoutant les différents interlocuteurs, que le secteur des sciences et de la technologie est celui qui incarne le mieux les réalisations de la nouvelle Inde. Le plus bel exemple de cet esprit d'innovation est peut-être, selon le comité, le L.V. Prasad Eye Institute à Hyderabad<sup>105</sup>. Même si la visite à l'Institut a été beaucoup trop brève, les membres du comité ont eu des échanges très instructifs avec les dirigeants de l'Institut ainsi qu'avec les directeurs de la recherche et des services de pathologie, d'immunologie et de microbiologie, entre autres. Ils en ont appris un peu plus au sujet des domaines où l'Institut excelle et innove en matière de santé oculaire et de recherche, du réseau de 73 centres affiliés à l'Institut qui desservent les États de l'Andhra Pradesh et d'Orissa ainsi que du vaste éventail de services de soins de la vue offerts par l'Institut, notamment des services de prévention, de traitement et de réadaptation dispensés par ses nombreux enseignants et praticiens primés. En 2009-2010, l'Institut a effectué plus de 70 000 chirurgies et reçu en externe au-delà de 650 000 patients. Il a aussi formé entre 12 000 et 13 000 professionnels des soins de la vue. L'Institut jouit en outre d'une solide santé financière; en effet, même si elle dépend des subventions pour financer de nouveaux projets et acheter de biens d'équipement, les applications commerciales des résultats de ses travaux de recherche de pointe, notamment les innovations mises au point dans

---

<sup>105</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.



le domaine de la chirurgie au laser et des lentilles cornéennes, lui procurent une source de revenus.

La visite des locaux de l'Institut, qui sont propres, modernes et ordonnés, a permis aux membres du comité de se rendre compte par eux-mêmes de l'ampleur et de l'utilité du travail accompli par l'Institut et des applications pratiques de ses travaux de recherche. Les salles d'attente sont remplies de patients originaires de la ville et aussi des régions rurales, de femmes, d'enfants et de personnes âgées traités pour divers troubles et problèmes oculaires, de patients en convalescence et en réadaptation postopératoire et d'autres encore qui se font faire des lunettes pour 2 dollars américains. Les réalisations de l'Institut, sa vaste accessibilité, ses principes de gestion économique de la santé de même que les applications et les retombées de ses découvertes dans le domaine de la santé oculaire sont, aux yeux du comité, ce qui symbolise le mieux l'influence de l'Inde dans le monde. Au cours de ses 23 ans d'existence, l'Institut a offert 41 % de ses soins en clinique externe et effectué 53 % de ses chirurgies tout à fait gratuitement.

Le comité a en outre appris que le Canada aurait joué un rôle important dans la promotion des activités de l'Institut et dans le renforcement de ses capacités. En effet, Operation Eye Sight Universal de Calgary, qui est l'un des plus importants partenaires de l'Institut, de même que Canadian Eye Sight Global de Vancouver, figurent au nombre des partenaires de l'Institut, à l'instar de quelque huit universités canadiennes, dont l'Université d'Ottawa, l'Université de Waterloo et l'Université de Toronto. Ces partenariats ont contribué de façon particulière à l'établissement de centres de soins oculaires dans les régions rurales de la province. À cet égard, certains interlocuteurs sont d'avis que le Canada pourrait envisager de consacrer un montant d'argent précis

à une région particulière de l'Inde; ce financement permettrait à l'Institut d'améliorer encore plus les soins oculaires offerts dans ce pays<sup>106</sup>.

Le séjour à Hyderabad a été l'occasion pour le comité de prendre connaissance de quelques études de cas démontrant le dynamisme commercial de l'Inde ainsi que son potentiel en matière de technologie et d'innovation. Il n'a pas été déçu. En plus du L.V. Prasad Eye Institute, le comité a visité InfoTech Enterprises, une entreprise indienne de services techniques qui offre des solutions technologiques dans le domaine de l'aérospatiale, des produits médicaux de consommation, du transport ferroviaire, du transport en commun, des télécommunications, des services, etc. Cette entreprise, qui est très active partout dans le monde, compte parmi ses clients des entreprises canadiennes comme Pratt & Whitney Canada ainsi que Bombardier.

Ses représentants ont insisté pour dire que les ressources humaines de l'entreprise, en particulier les capacités intellectuelles de ses employés, constituent son atout le plus important et le plus précieux. Les offres d'emploi attirent de nombreuses candidatures : seulement 3 % des personnes qui postulent se voient offrir des postes au sein de l'entreprise. Malgré tout, bon nombre des employés embauchés, même ceux qui ont fait de longues études universitaires et sont très qualifiés, doivent suivre une formation pour consolider les capacités et les connaissances techniques dont ils ont besoin pour satisfaire aux besoins précis de l'entreprise. Afin d'élargir le bassin de demandeurs qualifiés, InfoTech Enterprises a aussi invité quelques universités et collèges à élaborer des programmes d'étude adaptés et à mettre sur pied des projets de collaboration avec le corps professoral. De plus, le plan de l'entreprise en matière de responsabilité sociale comporte un volet spécialement consacré à l'enseignement primaire dans lequel l'entreprise s'engage expressément à fournir des enseignants, des livres et d'autres effets scolaires.

---

<sup>106</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

Comme à bien d'autres reprises au cours de sa mission d'étude, le comité a une fois de plus été frappé de constater que la stratégie commerciale d'InfoTech Enterprises est axée sur l'Inde, non simplement parce que son siège social s'y trouve, mais aussi parce que le dynamisme économique du pays lui ouvre d'énormes débouchés commerciaux. Selon ce que le comité a appris, le potentiel de croissance en Inde est tellement grand que l'entreprise n'est pas obligée d'avoir des projets dans d'autres économies émergentes, par exemple, en Chine. De plus, contrairement à d'autres économies, l'Inde exerce un plus grand contrôle sur les défis posés par les droits de propriété intellectuelle.

Outre ces deux entreprises, Hyderabad abrite aussi la Genome Valley, qui est la première grappe d'entreprises indiennes de biotechnologie vouées à la promotion des activités de recherche, de formation, de collaboration et de fabrication. Plusieurs entreprises indiennes et étrangères de biotechnologie sont aussi installées à cet endroit et quelques PPP prometteurs y ont été mis sur pied. C'est le cas d'IKP Knowledge Park, qui est le fruit d'un partenariat entre l'ICICI Bank Ltd. et le gouvernement de l'Andhra Pradesh ayant pour but de faciliter les activités commerciales de recherche et développement. La Genome Valley offre aussi plusieurs zones économiques spéciales dans le domaine des biotechnologies.

À cet égard et à de nombreux autres, Hyderabad a impressionné le comité : d'abord par son approche axée sur les sciences et la technologie de pointe, mais aussi par l'infrastructure que la ville a réussi à mettre en place pour faciliter la commercialisation des innovations. En fait, ces réalisations ont un extraordinaire impact socioéconomique sur la ville et sa population.

Tout au long de ces visites, le comité a pu se rendre compte par lui-même de l'incidence des secteurs d'activités fondés sur le savoir sur la croissance économique et sur le potentiel futur de l'Inde. L'expertise de pointe de l'Inde dans le domaine des sciences et de la technologie ne se limite pas à Hyderabad ou aux secteurs déjà mentionnés. Au dire des interlocuteurs rencontrés par le comité, la province de l'Andhra Pradesh est connue comme le « cap Canaveral de l'Inde », parce qu'elle est un chef de file en matière de recherche en aérospatiale et en défense; d'ailleurs, le comité a appris qu'une usine de montage d'hélicoptères Sikorsky est sur le point d'ouvrir dans la région<sup>107</sup>. L'avantage concurrentiel dont jouit l'Inde dans le domaine des technologies de l'information a contribué à l'émergence de Bangalore comme principal centre d'activités dans ce domaine, au point où la ville est maintenant connue comme la « Silicon Valley » de l'Inde.

Le comité est vraiment convaincu que l'Inde est un partenaire précieux dans le domaine des sciences et de la technologie, qu'elle offre un éventail extraordinaire de possibilités ainsi qu'une gamme d'applications commerciales des plus prometteuses. En fait, l'avantage concurrentiel de l'Inde dans le domaine des sciences et de la technologie, notamment en biotechnologie, est d'autant plus grand que celle-ci se dit prête à offrir les solutions les plus économiques sans sacrifier en rien sur la qualité, comme l'a souligné au comité la ministre du Développement des ressources humaines et de l'Éducation<sup>108</sup>. La ministre a aussi insisté sur les possibilités offertes aux entreprises commerciales canadiennes grâce aux PPP – qui jouissent d'un appui énorme en Inde. Qui plus est, ces possibilités ne sont pas statiques : comme l'a souligné la ministre du Commerce et de l'Industrie, le secteur des sciences et de la technologie en général est sur le point d'amorcer un autre virage révolutionnaire grâce

---

<sup>107</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

<sup>108</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

à la géotechnologie, et l'Inde est déterminée à renforcer sa prétention au titre de plaque tournante du savoir et de l'innovation<sup>109</sup>.

Plusieurs des interlocuteurs rencontrés par le comité ont exprimé un intérêt à l'égard de l'expertise technologique du Canada dans les secteurs des mines, des forêts, de la protection environnementale, des énergies de remplacement, de la biotechnologie et de l'agriculture. Cet intérêt particulièrement manifeste chez les représentants gouvernementaux et les législateurs de l'Andhra Pradesh. Ceux-ci ont attiré l'attention du comité sur le Conseil d'État pour les sciences et la technologie, dont le rôle consiste en partie à promouvoir l'innovation technologique et les applications commerciales dans le domaine de l'agriculture, des ressources naturelles et de la santé<sup>110</sup>. C'est sans parler de l'intérêt accru à l'égard des technologies de télécommunication canadiennes, en particulier de la part de RIM.

## 7. Institutions financières

La croissance du secteur financier en Inde est tout aussi importante que celle du secteur des technologies et est représentative elle aussi de l'esprit qui anime la nouvelle Inde. Cette réalité est particulièrement évidente à Mumbai, qui est le centre bancaire et financier de l'Inde<sup>111</sup>. Selon certains des interlocuteurs rencontrés par le comité, Mumbai est sur le point de rivaliser avec Shanghai et peut-être même avec New York pour le titre de centre bancaire et financier mondial. Comme le premier ministre du Maharashtra l'a dit au comité, en raison de sa position financière de premier plan, Mumbai offre des avantages nationaux aux entreprises et aux intérêts commerciaux étrangers, d'où la création de nombreux débouchés<sup>112</sup>.

---

<sup>109</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>110</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

<sup>111</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>112</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

La plupart des institutions financières et des organismes de réglementation de l'Inde ont pignon sur rue à Mumbai; ce qui contribue grandement au dynamisme et à l'énergie de cette ville. C'est le cas de la Bombai Stock Exchange qui, avec ses 125 ans d'existence, est la plus vieille bourse d'Asie. En 2010, son bassin d'investisseurs dépassait les 5 000 actionnaires, comparativement à 1 500 en 2009<sup>113</sup>. Mumbai abrite aussi le siège social de quelques-unes des plus importantes entreprises indiennes, comme Aditya Birla Group, Tata Group of Companies et Reliance Industries.

Comme au Canada, la situation du secteur bancaire indien est relativement stable. Grâce à son cadre réglementaire, l'Inde a pu elle aussi résister au pire de la crise financière et économique mondiale.

Le secteur bancaire indien repose sur 170 banques commerciales, dont 26 du secteur public, 22 du secteur privé et 34 banques étrangères<sup>114</sup>. De ces banques, la State Bank of India est la plus importante banque commerciale du pays en termes d'actif, de dépôts, de profits, de succursales et d'employés. Elle a des succursales dans 32 pays, dont sept au Canada. Le quart des opérations bancaires de l'Inde passe par elle. Elle offre un éventail de services financiers comme l'assurance-vie, les services bancaires d'investissement et les cartes de crédit, entre autres.

La rencontre avec les représentants d'ICICI Lombard General Insurance, coentreprise réunissant l'ICICI Bank, la plus importante banque du secteur privé de l'Inde, et Fairfax Financial Holdings de Toronto, a aussi été très instructive puisqu'elle a permis au comité d'en apprendre un peu plus sur le rôle déterminant du secteur financier de l'Inde dans la croissance économique du pays. Au dire des représentants d'ICICI

---

<sup>113</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>114</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

Lombard General Insurance, il ne fait aucun doute que l'évolution de l'Inde s'apparente beaucoup à celle de l'entreprise. Par exemple, ICICI Lombard General Insurance est le plus important assureur privé de l'Inde avec des revenus bruts en primes de 765 milliards de dollars américains en 2010, soit 9,7 % de la part totale du marché et 24 % de la part du secteur privé. Toujours selon ces mêmes interlocuteurs, le secteur des services financiers en Inde s'étend aujourd'hui à la grandeur du pays, compte un grand nombre de fournisseurs de services, offre un déploiement de capital diversifié et est assujéti à un système réglementaire conforme aux normes internationales<sup>115</sup>. À propos du secteur des assurances autres que l'assurance-vie, les représentants de l'entreprise ont dit au comité qu'il y a 10 ans à peine, le secteur affichait une croissance modérée et évoluait dans un contexte oligopolistique, alors qu'aujourd'hui, sa valeur atteint 7,5 milliards de dollars américains, soit une augmentation par rapport aux 2,14 milliards de dollars américains en 2001. Le secteur a donc pris considérablement d'expansion et compte maintenant un grand nombre d'assureurs et de services innovateurs. De plus, on s'attend à ce que d'ici 2010, le secteur s'enrichisse de 30 nouveaux fournisseurs et à ce que sa valeur s'établisse à environ 10 milliards de dollars américains.

L'impact de l'expansion du secteur des services financiers, sans parler de son potentiel futur pour soutenir la trajectoire de croissance économique de l'Inde, se fait même sentir au niveau de la microfinance dans le développement rural de l'Inde. Par exemple, il a été question lors des réunions des services et programmes offerts par la National Bank for Agriculture and Rural Development (NABARD), une banque de Mumbai qui offre des services financiers au secteur rural et répond à ses autres besoins en matière de politiques et de planification. À cet égard, la NABARD facilite l'accès au crédit et au refinancement et contribue ainsi à la promotion et au

---

<sup>115</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 10 septembre 2010.

développement de l'agriculture, de la petite industrie, de l'industrie artisanale et communautaire, et de l'artisanat rural. Elle soutient aussi d'autres activités économiques connexes dans les régions rurales, fait la promotion d'un développement rural intégré et viable et veille à la prospérité économique des régions rurales de l'Inde. En conséquence, la clientèle cible de la NABARD est constituée à 73 % de ménages ruraux, en particulier dans l'Ouest et le Nord-Ouest de l'Inde, qui n'ont pas accès au crédit institutionnel et, dans 51 % des cas, à quelques prêts que ce soit.

Les réalisations de la NABARD sont étonnantes, en particulier en ce qui concerne les femmes indiennes vivant en région rurale. En fait, les interlocuteurs de la NABARD ont indiqué que les prêts de microcrédit consentis par la banque sont principalement destinés à des femmes, parce que celles-ci sont vraisemblablement celles qui prennent les décisions concernant les choix et la sécurité de leur ménage. Par exemple, les femmes ont accès à du financement pour constituer de petites coopératives ou faire équipe avec des entreprises déjà existantes pour produire des articles qui sont ensuite vendus sur le marché national ou exportés. FabIndia, magasin coopératif qui vend des vêtements, des tissus et de l'artisanat, est un exemple d'initiative semblable. Ses prêts sont remboursés à 98 %, ce qui est également remarquable. Grâce à cette aide, bon nombre de collectivités rurales deviennent autosuffisantes, les femmes se prennent en main et les taux de natalité diminuent. La croissance et l'expansion du secteur financier de l'Inde contribuent en outre à promouvoir les objectifs de prospérité rurale et de croissance économique intégrée au sein de la population indienne.

Il est clair que le secteur financier de l'Inde offre des débouchés aux entreprises canadiennes. Les interlocuteurs entendus par le comité croient que la présence du Canada – qui n'est pas aussi importante qu'elle pourrait l'être, selon eux – ira en s'accroissant une fois que les règles sur la propriété étrangère, qui sont une source de



préoccupation à l'heure actuelle, auront été assouplies et que le secteur aura fait l'objet d'autres réformes.

## **RECOMMANDATION 1**

**Le gouvernement du Canada devrait prioriser les secteurs suivants dans ses efforts pour accroître sa présence en Inde et pour stimuler le commerce de biens et services ainsi que l'investissement entre nos deux pays et, au besoin, dans le cadre des négociations en vue de la signature d'un accord de partenariat économique global Canada-Inde :**

- **éducation;**
- **infrastructure;**
- **énergie et électricité;**
- **industrie minière et autres industries extractive;**
- **agriculture;**
- **sciences et technologie, information et communications;**
- **services financiers.**



## C. LE RÔLE DU GOUVERNEMENT

Compte tenu des multiples possibilités qui s'offrent en Inde aux entreprises canadiennes et de l'intérêt qu'il y aurait à les exploiter pour la prospérité canadienne, le Comité estime que le gouvernement du Canada a un important rôle à jouer pour faciliter l'obtention de résultats. Sans oublier que ce sont les entreprises qui décident elles-mêmes où elles veulent aller, les gouvernements s'occupent de la dimension politique des échanges économiques, qui peut être un volet inévitable du commerce et de l'investissement.

Les visites de haut niveau, par exemple, contribuent à entretenir un climat favorable aux échanges. La Présidente de la Lok Sabha et la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, ainsi que d'autres ministres et des représentants d'entreprises, ont souligné à maintes reprises l'apport précieux des nombreuses visites de haut niveau entre le Canada et l'Inde, mentionnant en particulier les visites réciproques des deux premiers ministres fédéraux de novembre 2009 et de juin 2010. Le comité estime lui aussi que ces visites et les discussions qui s'ensuivent permettent de renforcer et de vivifier les relations bilatérales entre le Canada et l'Inde et aident à identifier de nouveaux secteurs de coopération mutuellement avantageux – notamment sur le plan du commerce et des investissements. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures estime pour sa part important pour la qualité des relations bilatérales entre l'Inde et le Canada que les gouvernements aient des contacts fréquents et qu'ils concluent des ententes et veillent à leur application.

Ainsi, l'Inde et le Canada se sont fixé comme objectif de porter les échanges bilatéraux entre les deux pays à 15 milliards de dollars canadiens d'ici 2015, objectif qui a été rendu public à l'occasion de la visite du premier ministre Manmohan Singh

au Canada en juin 2010. Les visites de haut niveau permettent par ailleurs de mieux sensibiliser les intéressés aux occasions d'affaires éventuelles et aux sujets d'intérêt mutuel, comme ce fut le cas lors de la visite au Canada du ministre du Transport routier et des Autoroutes au printemps de 2010. Pour sa part, le ministre de l'Énergie s'est rendu à Montréal en octobre 2010 pour participer au Congrès mondial de l'énergie, visiter des installations illustrant le savoir-faire des entreprises canadiennes en matière d'énergie, notamment dans la ville de Québec, se renseigner sur les réseaux d'électricité et les lignes de transmission d'électricité vers les États-Unis et s'informer sur la manière d'inciter les entreprises à opter pour des sources d'électricité ne faisant pas appel au charbon<sup>116</sup>. Les visiteurs de haut niveau ont par ailleurs l'occasion de rencontrer des chefs d'entreprise et des représentants du monde des affaires, ce qui contribue à sensibiliser les parties intéressées aux occasions d'affaires que présentent nos deux pays et à promouvoir les échanges.

Toujours sur le plan de la dimension politique des échanges, le gouvernement fait aussi œuvre utile lorsqu'il conclut des ententes-cadres – bilatérales et multilatérales – visant à réduire les obstacles aux échanges, à égaliser les règles du jeu et à instituer des mécanismes propres à encourager le respect des normes internationales. Ces ententes-cadres visent également à améliorer la transparence, la certitude et la prévisibilité de façon à faciliter l'expansion des échanges et des investissements. Ces ententes sont d'autant plus profitables que le gouvernement indien joue un rôle actif dans l'économie indienne et qu'il fait beaucoup pour voir à ses intérêts commerciaux à l'étranger. Ces ententes constituent donc un fondement solide sur lequel bâtir des relations économiques mutuellement avantageuses, indépendamment des résultats des élections en Inde et des vicissitudes du gouvernement. D'ailleurs, les ententes importantes susceptibles d'avoir des conséquences considérables et de stimuler la

---

<sup>116</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

coopération sont souvent annoncées durant des visites de haut niveau, une manière de montrer l'importance que leur accorde le gouvernement et à mettre en relief ce qu'on en attend. Ainsi, plusieurs ententes particulièrement importantes pour les intérêts du Canada dans certains secteurs ont été conclues entre le Canada et l'Inde durant de récentes visites de haut niveau (premiers ministres et ministres). Les ententes suivantes, par exemple, ont été annoncées lors de la visite de juin 2010 :

- un accord pour la coopération dans les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire;
- un protocole d'entente en matière d'enseignement supérieur;
- un protocole d'entente sur les sciences de la Terre et l'exploitation minière;
- un protocole d'entente sur la coopération culturelle.

D'autres ententes bilatérales méritent mention, notamment l'accord de 2005 sur la coopération scientifique et technique et le protocole d'entente de 2009 sur la coopération en matière d'énergie. Le protocole d'entente de 2009 sur l'agriculture vise en partie à accroître les exportations canadiennes de légumineuses. Durant la visite du ministre de l'Agriculture en Inde à l'époque, les deux pays sont également convenus d'instituer des groupes de travail sur la promotion du commerce des légumineuses et sur les questions vétérinaires. Ils ont également parlé de l'éventualité de l'ouverture du marché indien au porc canadien.

La négociation d'autres ententes se poursuit. Le ministre du Transport routier et des Autoroutes a parlé par exemple d'un projet de protocole d'entente sur les transports<sup>117</sup>. Un accord sur la sécurité sociale et un accord sur la protection des investissements étrangers (APIE) sont aussi en cours de négociation.

---

<sup>117</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

Il importe de noter que les ententes ainsi conclues au niveau fédéral sont parfois complétées par des ententes signées au niveau provincial. Par exemple, des ententes sur les biotechnologies et les sciences de la vie ont été conclues entre l'État de l'Andhra Pradesh en Inde et les provinces de la Saskatchewan et du Manitoba<sup>118</sup>.

L'Accord de partenariat économique global (APEG) figure parmi les ententes commerciales les plus ambitieuses envisagées entre les deux pays. La secrétaire d'État aux Affaires extérieures a d'ailleurs dit que les ententes de grande envergure comme l'APIE et l'APEG témoignent éloquemment de la volonté des deux gouvernements de développer les relations entre le Canada et l'Inde, lesquels sont déterminés à résoudre les problèmes qui se posent de manière que les deux accords soient conclus le plus rapidement possible.

On prévoit que l'APEG, dont la négociation vient de commencer, aura des retombées avantageuses sur les exportations canadiennes, notamment dans les secteurs des forêts et de l'agriculture, de l'énergie et des services financiers. Les parties concernées sont nombreuses, tant du côté canadien que du côté indien, et il faudra passablement de zèle et d'encouragements pour veiller à ce qu'il existe une volonté politique suffisante à toutes les étapes de la négociation. La voie sur laquelle le gouvernement du Canada s'est engagé est la bonne, et le comité a l'intention de suivre la négociation de près jusqu'à son aboutissement.

Pour sa part, le ministre du Commerce et de l'Industrie a dit estimer que ces ententes font ressortir le rôle du gouvernement, à savoir instituer des mécanismes et régimes utiles aux investisseurs et aider les entreprises à se doter des outils nécessaires pour

---

<sup>118</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

conclure elles-mêmes des ententes commerciales<sup>119</sup>. Comme l'a dit aussi le premier ministre du Maharashtra, les ententes de soutien technique et les autres ententes similaires posent les règles de base qui facilitent les interactions commerciales<sup>120</sup>.

Conclure des ententes est tout à fait louable, mais encore faut-il les appliquer. Le comité estime que le Parlement peut utilement surveiller la mise en œuvre des accords. Pour sa part, la secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit que l'Inde fera tout ce qui est en son pouvoir pour mettre en œuvre les ententes bilatérales, et promouvoir les intérêts communs de nos deux pays et la conclusion d'autres accords<sup>121</sup>.

Le Canada et l'Inde ont par ailleurs institué des mesures propres à promouvoir un dialogue sur le commerce et l'investissement bilatéraux, notamment un dialogue annuel entre le ministre du Commerce international du Canada et le ministre du Commerce et de l'Industrie de l'Inde, ainsi que des rencontres régulières de la Table ronde de dirigeants d'entreprise Canada-Inde, dont la dernière a eu lieu en septembre 2010.

## RECOMMANDATION 2

**Le gouvernement du Canada devrait chercher à faire aboutir rapidement les négociations engagées avec le gouvernement de l'Inde au sujet de l'Accord sur la protection des investissements étrangers et de l'Accord de partenariat économique global. Il devrait également continuer de négocier des accords bilatéraux dans divers secteurs dans le but de stimuler les relations entre le Canada et l'Inde sur le plan du commerce et des investissements. Enfin, il conviendrait que ces accords soient mis en œuvre dans le**

---

<sup>119</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>120</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>121</sup> Réunion, Delhi, Inde, 6 septembre 2010.

## **respect des intérêts du Canada et des principes internationaux qui régissent la libéralisation des échanges et des investissements.**

### **1. Allocation des ressources publiques canadiennes**

Le comité a pu constater que les ressources du Canada sont bien employées et que le Canada bénéficie en Inde d'une présence importante comme il se doit, qui lui permet de promouvoir ses intérêts commerciaux dans plusieurs régions du pays. Le gouvernement du Canada a huit bureaux commerciaux en Inde – à New Delhi, Kolkata, Chennai, Bangalore, Hyderabad, Mumbai, Chandigarh et Ahmedabad. C'est sa plus forte représentation commerciale en dehors des États-Unis. Par ailleurs, Exportation et Développement Canada a deux bureaux en Inde, un à New Delhi (depuis 2005) et un à Mumbai (depuis 2007). Dix personnes spécialisées dans le commerce, des Canadiens et des personnes recrutées sur place, s'occupent du Sud de l'Inde, une région dont l'économie représente plus de 72,2 milliards de dollars américains (2007-2008). De même, neuf personnes sont chargées de quatre États de l'Ouest de l'Inde. Une des personnes que le comité a rencontrées a dit de la représentation commerciale du Canada qu'elle était tout juste suffisante, mais efficace<sup>122</sup>. Cependant, celle-ci montre par ailleurs qu'on a bien compris que « Delhi, ce n'est pas l'Inde » et que le gouvernement du Canada obtiendra tout autant de résultats, sinon davantage, sur le plan commercial, en étant actif dans les régions et les autres grandes villes du pays.

Des représentants du gouvernement et des parlementaires que le comité a rencontrés à Hyderabad ont dit souhaiter vivement que le bureau commercial du Canada dans cette ville devienne un consulat de manière à favoriser un renforcement des relations

---

<sup>122</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.



commerciales avec cette région. Le comité est d'accord avec l'esprit de cette demande, considérant que le gouvernement du Canada doit voir à établir en Inde une présence commerciale suffisamment forte et efficace pour bien promouvoir les échanges bilatéraux au niveau du commerce et de l'investissement.

### **RECOMMANDATION 3**

**Le gouvernement du Canada devrait voir à l'affectation en Inde des ressources voulues – notamment, mais pas seulement, d'un nombre suffisant d'agents de commerce et d'agents des visas – pour resserrer les liens avec ce pays en général et développer les relations commerciales entre le Canada et l'Inde en particulier. Ces ressources devraient être proportionnelles aux besoins et refléter la désignation de l'Inde comme pays prioritaire aux yeux du Canada.**



## D. APPRENDRE À MIEUX SE CONNAÎTRE MUTUELLEMENT

À mesure que la mission d'information se déroulait et qu'ils se sont familiarisés avec l'Inde nouvelle, les membres du comité se sont rendu compte que la réalité ne correspondait pas à l'idée que se font beaucoup d'entreprises canadiennes, et la population canadienne en général, de ce pays. Lors des Jeux du Commonwealth qui se sont déroulés à Delhi en octobre 2010, les médias ont monté en épingle les incidents de parcours plus qu'ils n'ont loué les réussites, ce qui n'a rien fait pour dissiper les idées reçues sur l'Inde. D'ailleurs, le contraste avec la couverture médiatique favorable des Jeux olympiques de Beijing de 2008 était frappant. Pourtant, le Canada lui-même a son lot de déficiences (la pauvreté urbaine, par exemple), et les Jeux olympiques d'hiver de 2010 n'ont pas été exempts de controverse. En d'autres termes, l'Inde est un pays méconnu au Canada. De toute évidence, il importe de mieux faire connaître cette Inde nouvelle et dynamique au Canada et d'y mettre tout autant d'effort, sinon plus, qu'on en met à faire la promotion de la Chine.

Le Canada et l'Inde ne manquent pas d'affinités et d'intérêts complémentaires – au-delà de leur langue commune, l'anglais – à partir desquels ils peuvent apprendre à mieux se connaître. D'après plusieurs personnes, le fait que les deux pays entretiennent des relations étroites reposant sur le respect mutuel tient aux valeurs et principes qu'ils ont en commun, comme la protection des droits de la personne, le respect de la règle de droit et la foi dans la démocratie<sup>123</sup>. Par ailleurs, le Canada et l'Inde sont tous deux des sociétés inclusives où règne une grande diversité. Les deux

---

<sup>123</sup> Réunions, Delhi, Inde, 7 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

pays sont des fédérations où l'on est conscient de l'importance du rôle des provinces et des États à l'appui des relations internationales<sup>124</sup>.

L'Inde et le Canada ont tous deux une tradition de participation aux opérations internationales de maintien de la paix. Leurs forces armées coopèrent et participent ensemble à des activités de formation. Ils partagent les mêmes vues sur le terrorisme et apprécient l'apport l'un de l'autre dans les points chauds comme l'Afghanistan.

Le Canada et l'Inde sont tous deux membres du Commonwealth britannique des nations, ce qui leur offre d'autres occasions de coopération et de dialogue. À cet égard, il serait bon de mieux exploiter le Conseil des gens d'affaires du Commonwealth pour promouvoir nos intérêts mutuels sur le plan des échanges et des investissements. Cependant, le dynamisme de l'Inde est tel qu'il serait peut-être bon de moderniser les structures du Commonwealth pour les adapter à la réalité mondiale d'aujourd'hui.

Nos deux pays ont aussi en commun la manière dont ils ont échappé au pire de la récession mondiale grâce aux particularités de leur réglementation bancaire, qui présente de nombreuses similitudes<sup>125</sup>. Le Canada a offert de l'aide après le tsunami de 2004 qui a dévasté certains secteurs de l'Inde et d'autres régions de l'océan Indien, une aide dont les personnes que le comité a rencontrées se sont d'ailleurs dites fort reconnaissantes.

---

<sup>124</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>125</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

Ainsi, s'il importe d'étoffer nos relations avec l'Inde et d'envisager de nouvelles voies de collaboration, il faut veiller à préserver l'essence des rapports qu'entretiennent nos deux pays et des liens qui les unissent.

## 1. L'image de marque du Canada

S'il importe de mieux faire connaître l'Inde moderne au Canada, la réciproque est tout aussi vraie, et la représentation que l'on se fait du Canada en Inde a besoin d'être actualisée. Beaucoup de gens ont dit au comité que, aux yeux des Indiens en général, le Canada est un pays de neige et de froid où les immigrants sont bien accueillis<sup>126</sup>. On a dit à maintes reprises aux membres du comité qu'il serait important de mieux faire connaître les atouts du Canada, en particulier sur le plan du commerce et de l'innovation, et de sensibiliser les Indiens à ce qu'il peut offrir en biens et services, par exemple des frais de scolarité raisonnables pour faire des études de classe mondiale.

Parmi les gens que le comité a rencontrés, beaucoup étaient au courant de la présence en Inde de Bombardier et de SNC-Lavalin, mais les membres du comité ont néanmoins été frappés de constater que d'autres exemples importants d'initiatives canado-indiennes étaient peu connus. Dans un cas, durant une discussion sur les relations extérieures de l'Inde dans le domaine de l'énergie nucléaire, on a parlé surtout de la Russie et des États-Unis : personne n'a fait état de l'accord conclu en juin 2010 entre le Canada et l'Inde. Dans un autre cas, les gens ne semblaient pas au courant des activités de la société McCain dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire dans l'État du Gujarat et de la grande industrie de la potasse en Saskatchewan. Il a fallu apprendre à certaines personnes que la Sun Life Financial, la

---

<sup>126</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

quatrième société d'assurance en Inde, qui compte 600 bureaux de vente, 1 200 salariés et plus de 167 000 conseillers financiers d'agence dans 294 villes, était une société canadienne.

Autrement dit, il est impératif de valoriser l'image de marque du Canada comme partenaire commercial en Inde.

## **2. L'importance des relations personnelles**

Ainsi, il est important que le Canada et l'Inde apprennent à mieux se connaître et il semble utile à cet égard, de renforcer les relations personnelles entre nos deux pays. Comme l'a dit la Présidente de la Lok Sabha, le Canada et l'Inde entretiennent peut-être d'étroites relations au niveau gouvernemental, mais ce sont les relations personnelles qui importent vraiment.

### **a) Les Canadiens d'origine indienne**

La présence au Canada d'environ un million de Canadiens d'origine indienne offre une bonne base pour stimuler les relations personnelles. Plusieurs personnes ont d'ailleurs dit au comité que cette population constitue un pont entre nos deux pays et contribue à renforcer des relations déjà solides. Beaucoup de Canadiens d'origine indienne vivant au Canada entretiennent des liens étroits avec leur pays d'origine tout en s'intégrant dans les nombreuses sphères de la société canadienne où ils sont actifs : vie politique (aux niveaux fédéral, provincial et municipal), entreprise, éducation, sciences et technologie, sciences de la santé et culture, pour ne nommer que celles-là. Autrement dit, ils se sont avérés être de précieux atouts pour le Canada où ils dirigent des entreprises socialement responsables. De nombreux autres finissent par retourner

en Inde et y deviennent chefs d'entreprise, et le comité en a rencontré quelques-uns. Les porte-parole du secteur public indien l'ont dit au comité : c'est la présence d'une forte communauté indienne au Canada qui motive en partie l'intérêt du gouvernement indien pour ce qui se passe dans notre pays. De plus, comme l'a signalé le ministre du Commerce et de l'Industrie, de nombreux Indiens – notamment certains des interlocuteurs du comité – ont de la famille au Canada ou y ont eux-mêmes fait des études ou des affaires.

Ainsi, la communauté des Canadiens de descendance indienne constitue une base importante sur laquelle asseoir les échanges et l'expansion de nos relations bilatérales commerciales. La Présidente de la Lok Sabha a dit à cet égard que la présence d'une communauté indienne au Canada était avantageuse à la fois pour l'économie indienne et pour l'économie canadienne. Le président du Comité parlementaire des sciences et de la technologie a fait remarquer en particulier que l'apport de la communauté indienne au développement du savoir et de l'innovation au Canada pouvait utilement promouvoir des relations économiques mutuellement avantageuses<sup>127</sup>. Le premier ministre du Maharashtra a exprimé des vues analogues, soulignant que les membres de la diaspora indienne constituaient en quelque sorte des ambassadeurs et des liens précieux avec les établissements d'enseignement, les fournisseurs de soins de santé et les nombreux autres secteurs importants du point de vue de l'investissement et des échanges commerciaux<sup>128</sup>. Lors de la table ronde organisée au Bombay Stock Exchange (bourse de Mumbai) avec des chefs d'entreprise indiens, on a dit au comité que de 80 à 90 % des sociétés étrangères qui lancent des entreprises en Inde sont accompagnées dans ce processus par un employé d'origine indienne. C'est, a-t-on dit,

---

<sup>127</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.

<sup>128</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

un des avantages qu'il y a à employer des personnes d'origine indienne<sup>129</sup>. D'ailleurs, l'apport des Indo-Canadiens à l'intensification des relations commerciales entre le Canada et l'Inde va certainement augmenter si l'Inde devient – comme on s'y attend – le principal pays source d'immigrants au Canada.

Il reste que, malgré la présence de la communauté indienne au Canada et les étroites relations personnelles qui en résultent, celle-ci demeure apparemment une ressource sous-exploitée. Autrement dit, en dépit de la forte présence des Indiens au Canada et leur intégration dans tant de sphères de la société canadienne, on continue de méconnaître l'Inde moderne et tout ce qu'elle peut offrir sur le plan commercial qui pourrait être mutuellement avantageux<sup>130</sup>. L'image dépassée d'un pays sous-développé, surpeuplé et inefficace persiste. De même, en dépit de la grande mobilité entre nos deux pays, le Canada est encore largement perçu en Inde comme un pays froid dont l'économie repose sur les ressources naturelles.

Certains des interlocuteurs du comité en revanche n'étaient pas convaincus de l'importance de la diaspora dans les relations commerciales avec l'Inde, et ont cité à titre d'exemple les 3,1 milliards de dollars américains d'échanges bilatéraux entre l'Inde et la Turquie. Selon eux, les affaires sont les affaires, et les entreprises vont où leur intérêt les pousse, indépendamment d'autres considérations comme les affinités que suscite la présence d'une diaspora. Il reste qu'il faut tenir compte de la diversité des Canadiens de descendance indienne, sur le plan de leurs vues économiques, sociales et politiques, pour bien apprécier le rôle qu'ils jouent dans le resserrement des liens entre nos deux pays.

---

<sup>129</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

<sup>130</sup> Réunion, Delhi, Inde, 7 septembre 2010.



## **b) Les échanges dans les secteurs de l'éducation et de la recherche**

La multiplication des échanges dans le secteur de l'éducation peut contribuer à actualiser les perceptions. Suivant les interlocuteurs du comité, on pourrait à cet égard augmenter le nombre des échanges et des participants et créer et exploiter des réseaux d'anciens. Le Programme des partenaires étudiants de Citoyenneté et Immigration Canada, lancé en collaboration avec l'Association des collèges communautaires du Canada, a permis de faciliter l'approbation des demandes de visa d'étudiant dans 38 collèges participants. Le programme remporte un tel succès que les bureaux canadiens des visas en Inde ont reçu plus de 9 000 demandes en 2010, soit trois fois plus qu'en 2009.

On a suggéré par ailleurs de resserrer les liens entre les établissements de recherche, en donnant à titre d'exemple la collaboration entre le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) d'Ottawa et le Centre for Policy Research de Delhi, dont le comité a rencontré des représentants.

## **c) Les échanges dans les secteurs du tourisme et de la culture**

La ministre d'État au Tourisme, à la Culture et aux Relations publiques notamment a fait valoir l'importance du tourisme et de la culture en général pour la compréhension entre les peuples<sup>131</sup>. Elle pense en particulier que le savoir-faire canadien pourrait contribuer au développement de l'industrie touristique en Inde. Elle a par ailleurs attiré l'attention du comité sur un échange culturel mettant en relief l'Inde moderne auquel participent plusieurs villes canadiennes. La discussion a tourné autour du rôle

---

<sup>131</sup> Réunions, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010; Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

que peuvent jouer les spectacles culturels et les foires du tourisme dans la promotion de ces secteurs<sup>132</sup>. Parallèlement, le développement du tourisme et les échanges culturels peuvent faire ressortir des perspectives commerciales sous-jacentes.

#### d) Les échanges dans le monde des affaires

Les interlocuteurs du comité, dont le premier ministre du Maharashtra, ont aussi prôné l'établissement de liens entre les gens d'affaires de l'Inde et du Canada<sup>133</sup>. Il a été question à cet égard des mesures susceptibles de favoriser un échange d'informations sur les débouchés que présente chaque pays pour l'autre. On pense par exemple à des missions d'information commerciale en Inde et au Canada durant lesquelles des chefs d'entreprise et les ministres concernés rencontreraient des associations de gens d'affaires et des associations connexes. Au Canada, ces associations comprennent notamment l'Indo-Canada Chamber of Commerce, le Conseil de commerce Canada-Inde, ainsi que la Chambre de commerce du Canada et le Conseil canadien des chefs d'entreprise.

On a mentionné entre autres la rencontre de septembre 2010 de la Table ronde de dirigeants d'entreprise Canada-Inde et, toujours en septembre, la visite au Canada d'une délégation de 16 personnes du milieu des affaires de la province du Gujarat. Par ailleurs, le gouvernement du Canada, avec le Japon, sera un pays partenaire lors du Vibrant Gujarat Summit de 2011, sommet qui a lieu tous les deux ans depuis 2003 pour faciliter les alliances sur le plan de l'investissement et l'exploitation de débouchés dans le Gujarat, en Inde et dans le monde entier.

---

<sup>132</sup> Réunion, Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

<sup>133</sup> Réunion, Mumbai, Inde, 9 septembre 2010.

On a par ailleurs loué des programmes innovateurs comme le Business Express Program et le Worker Express Program de Citoyenneté et Immigration Canada, qui facilitent la mobilité entre le Canada et l'Inde dans le secteur des affaires. Le premier offre des formalités simplifiées aux sociétés inscrites dont les représentants se rendent souvent au Canada. Le second offre le même genre de service accéléré pour les travailleurs temporaires.

Ces programmes et les initiatives connexes destinées à faciliter la mobilité reflètent l'effet de la mondialisation sur le développement des entreprises. McKinsey and Company a signalé que la circulation des personnes – étudiants, éducateurs ou entrepreneurs – va s'accroître à mesure que la mondialisation s'intensifiera. En ce qui concerne en particulier la mobilité des personnes entre le Canada et l'Inde, on a dit au Comité qu'un millier de demandes de visas canadiens de toutes sortes sont présentées quotidiennement en Inde.

### e) Les relations parlementaires

La Présidente de la Lok Sabha, entre autres, a rappelé l'importance de renforcer les relations interparlementaires pour que l'Inde et le Canada apprennent à mieux se connaître et se comprendre. À cet égard, les entretiens du comité avec des représentants du parlement national et de l'Assemblée législative de l'État de l'Andhra Pradesh ont montré que le Canada et l'Inde ont de nombreux domaines d'intérêt en commun qui peuvent être abordés dans ce contexte, notamment l'agriculture, les forêts, l'énergie, la conservation, l'environnement, le commerce et l'industrie, l'éducation, l'infrastructure, et les sciences et la technologie<sup>134</sup>.

---

<sup>134</sup> Réunions, Delhi, Inde, 6, 7 septembre 2010; Hyderabad, Inde, 8 septembre 2010.

De la même façon, la présente étude du comité et sa mission d'étude en Inde, sans parler de son rapport subséquent, témoignent du vif intérêt que portent les Canadiens à l'Inde moderne. De même, les réunions du comité à Delhi, à Hyderabad et à Mumbai s'inscrivent dans le contexte d'un effort général visant à resserrer les liens avec l'Inde. On ne saurait trop insister à cet égard sur le rôle des relations interparlementaires, lesquelles contribuent à bâtir et renforcer les liens diplomatiques, à améliorer la compréhension mutuelle et à cerner les domaines d'intérêt mutuel.

La diplomatie parlementaire a d'autres volets en dehors des travaux des comités. Le Canada entretient des relations avec les parlementaires indiens dans le contexte également de l'Assemblée parlementaire du Commonwealth (APC – À ce propos, le comité connaissait déjà deux de ses interlocuteurs grâce à l'APC). Le Groupe d'amitié parlementaire Canada-Inde aussi peut servir à attirer l'intérêt des parlementaires sur des sujets d'intérêt mutuel, mais ses possibilités à cet égard sont limitées en partie parce qu'il ne bénéficie d'aucun soutien administratif, contrairement au Groupe interparlementaire Canada-Allemagne, et d'aucun soutien financier, contrairement à l'Association législative Canada-Chine. Or, la stature internationale de l'Inde et l'engagement de ce pays envers la démocratie militent en faveur de l'établissement de relations parlementaires plus formelles par la voie d'un soutien financier sinon administratif.

#### **RECOMMANDATION 4**

**Il faudrait élever le Groupe d'amitié parlementaire Canada-Inde au rang d'association parlementaire reconnue pour témoigner de l'importance des relations bilatérales entre nos deux pays.**

### III. CONCLUSIONS

En novembre 2007, le comité s'est donné une ambitieuse mission : étudier les conséquences pour le Canada de l'essor de la Chine, de l'Inde et de la Russie dans la nouvelle économie. Trois ans, 45 audiences pour entendre 90 témoins, trois missions d'information faisant intervenir plus de 140 interlocuteurs, trois rapports et plus de 30 recommandations plus tard, le comité a atteint son but. En conséquence, il est arrivé à une conclusion finale globale, à savoir que l'essor de ces pays présente effectivement d'importantes conséquences, au niveau national, au niveau bilatéral et au niveau mondial, pour les politiques du Canada en matière de commerce et d'investissement. En conséquence, le gouvernement du Canada doit se donner un ensemble de politiques conçues pour renforcer les échanges et les investissements bilatéraux avec la Chine, l'Inde et la Russie et cela, pour préserver la prospérité future du Canada et actualiser les avantages mutuels potentiels que présentent les relations avec ces trois pays.

Cette conclusion et le rapport final du comité sont l'aboutissement de ses rapports et recommandations antérieurs. La mission d'information du comité en Inde a permis à celui-ci d'en vérifier le bien-fondé. Ses interlocuteurs ont insisté à maintes reprises sur l'utilité de son étude et de sa mission et sur la validité de ses recommandations. À cet égard, on ne saurait sous-estimer la valeur des missions d'information du comité, qui ont permis à celui-ci de réunir de précieuses informations, contribué aux relations bilatérales avec les pays concernés et leur parlement et amélioré de façon générale la compréhension mutuelle entre les trois pays.

Notre étude se termine – comme elle a commencé – durant une période de grands bouleversements à l'échelle mondiale. L'économie mondiale subit une profonde transformation comme on n'en a pas vu depuis très longtemps. Des réseaux de chaînes de valeur créés à l'échelle régionale et à l'échelle mondiale permettent une intégration encore plus intense des biens, des idées et des investissements. Les marchés des matières premières changent avec l'augmentation de la demande de ressources naturelles et de sécurité énergétique. En outre, l'importance des relations personnelles, des mouvements de personnes, des relations d'affaires interculturelles et des communautés de la diaspora est magnifiée.

Dans la foulée de ces changements, de nouveaux circuits apparaissent dans les relations économiques avec, au cœur, la Chine, l'Inde et la Russie. Ces trois pays ont profité à bien des égards de l'évolution de l'économie mondiale tout en y contribuant par leur propre essor économique. Ainsi, leur influence sur les grands rouages de la dynamique internationale grandit à mesure que l'économie de chacun prend de l'expansion, ce qui précipite les profondes transformations et l'émergence de blocs d'influence dont nous sommes témoins aujourd'hui. Selon toute vraisemblance, les États-Unis conserveront leur position dominante, mais les effets de la puissance économique de la Chine en Asie et dans le reste du monde méritent qu'on s'y attarde. Pour sa part, la croissance économique rapide de l'Inde propulse celle-ci sur une trajectoire qui lui permettra d'influer sur le cours des choses en dehors de sa région immédiate. Bien que la croissance économique de la Russie ne soit pas aussi vigoureuse que celle de la Chine et de l'Inde, ses intérêts nationaux et les priorités internationales occupent une place importante dans la dynamique mondiale.

Les trois pays ont chacun leurs propres difficultés à surmonter, au niveau intérieur et au niveau régional, sur le plan politique, sur le plan socio-économique et sur celui de la

sécurité. La Chine, par exemple, caracole peut-être devant les autres sur le plan de l'infrastructure, mais on se demande si elle réussira à préserver les taux de croissance de la dernière décennie. Le régime démocratique de l'Inde et son secteur des industries du savoir servent bien le pays pour ce qui est de la légitimité et de la durabilité de sa transformation économique, mais son infrastructure demeure en retard sur celle de la Chine, bien qu'elle continue d'être développée dans le cadre d'un programme incroyablement ambitieux. La Russie continue de s'efforcer de diversifier son économie au-delà des secteurs pétrolier et gazier, très rémunérateurs. En conséquence, la pérennité de la croissance économique et de ces transformations mondiales dépendra dans une large mesure de la manière dont chacun des trois pays arrivera à relever ces défis. Le fait qu'ils aient traversé la crise économique sans grand mal est éloquent. Quoi qu'il en soit, l'interdépendance de l'économie mondiale est encore plus grande qu'avant.

Au vu de l'essor de la Chine, de l'Inde et de la Russie, le comité estime par ailleurs que certaines recommandations et certains des thèmes abordés méritent d'être repris dans ce dernier rapport, car ils touchent des domaines où il reste fort à faire. Il importe notamment de mieux faire connaître le Canada comme partenaire commercial en Chine, en Inde et en Russie. Comme nous l'avons déjà recommandé, il serait important à cet égard de créer une **marque Canada** pour faire valoir l'esprit d'innovation et le savoir-faire du Canada dans divers secteurs d'activité, notamment dans les domaines où la demande et les débouchés dans ces trois pays sont particulièrement intéressants, à savoir **l'éducation, l'agriculture, les mines et les autres industries extractives, l'énergie, les technologies, les services financiers et l'infrastructure**. De plus, cette marque pourrait aussi mettre en relief la diversité du Canada, la fiabilité des pratiques commerciales et les valeurs de l'entreprise, ainsi que l'intérêt que le Canada présente comme point d'accès au marché nord-américain.

La « marque Canada » contribuerait par ailleurs à dissiper les images du Canada qui découragent les partenaires potentiels de considérer le Canada comme une source d'entreprises mutuellement avantageuses. Autrement dit, si les Canadiens ont besoin de se familiariser avec la Russie, la Chine et l'Inde d'aujourd'hui, il importe également d'actualiser l'image du Canada et de mettre en relief les atouts du Canada contemporain.

## RECOMMANDATION 5

**Le gouvernement du Canada devrait établir et promouvoir la « marque Canada » de manière à faire valoir le savoir-faire du Canada et à présenter une image plus juste des innovations commerciales du Canada sur les marchés étrangers en général, et en Chine, en Inde et en Russie en particulier.**

## RECOMMANDATION 6

**Le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures voulues pour exploiter au maximum le savoir-faire du Canada dans les domaines où la demande est forte en Chine, en Inde et en Russie, comme l'éducation, l'agriculture, les mines et les autres industries extractives, l'énergie, les technologies, les services financiers et l'infrastructure.**

Le comité répète qu'il faut mieux exploiter **les associations de gens d'affaires et les diasporas** (au besoin) pour renforcer les relations commerciales bilatérales avec les pays concernés et faire connaître les avantages que présente le Canada. Si les entretiens que le comité a eus en Inde lui font douter quelque peu de la valeur des communautés de la diaspora dans le développement des échanges commerciaux, il continue d'estimer que celles-ci peuvent jouer un rôle utile, si elles sont exploitées avec adresse.



## RECOMMANDATION 7

**Le gouvernement du Canada devrait prendre les mesures voulues pour exploiter les connaissances et l'expérience des associations de gens d'affaires et des communautés de la diaspora relativement à l'économie de la Chine, de l'Inde et de la Russie. Il devrait également instituer des mesures permettant d'utiliser ces groupes pour faciliter la diffusion de l'information sur les débouchés et partenariats commerciaux potentiels dans ces pays.**

L'étude du comité lui a permis de constater l'importance de la **diplomatie parlementaire** dans le resserrement des relations entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie, comme en témoignent les entretiens d'au moins une heure qu'il a eus avec pas moins de cinq ministres, cinq sous-ministres, deux secrétaires d'État, quatre présidents et vice-présidents de comité, cinq présidents et vice-présidents de gouvernements provinciaux et trois présidents et vice-présidents d'assemblées législatives. Durant ces rencontres, le comité s'est employé à montrer combien le Canada souhaite approfondir ses relations commerciales avec les pays concernés, à se renseigner sur les priorités de ceux-ci en matière de commerce et à faire valoir l'apport potentiel des entreprises canadiennes à cet égard.

Le travail des comités parlementaires n'est qu'un des volets de la diplomatie parlementaire. Les rencontres interparlementaires permettent des échanges de vues et fournissent l'occasion aux parlementaires canadiens de faire connaître à leurs homologues étrangers les priorités du Canada et des Canadiens. En conséquence, on ne saurait trop insister sur l'apport des délégations parlementaires à la promotion des intérêts du Canada à l'étranger et il vaut la peine d'encourager le gouvernement du Canada à recourir davantage aux délégations parlementaires à cette fin.

Le comité a été heureux de constater, quand il a fait le bilan de ses rapports et recommandations, qu'une bonne partie de celles-ci étaient déjà mises en œuvre, notamment la recommandation voulant que l'on multiplie les **visites de haut niveau**. Il espère que cette tendance va se maintenir.

Parmi les autres recommandations déjà appliquées, il importe de mentionner la conclusion **d'accords bilatéraux** et d'autres textes connexes. Certains accords ont abouti, mais d'autres sont en cours de négociation. Dans d'autres cas encore, la négociation est à peine entamée. Le lancement des négociations en vue de la conclusion d'un Accord de partenariat économique global entre le Canada et l'Inde est l'exemple le plus récent et le plus connu de l'application d'une des recommandations du comité par le gouvernement du Canada.

Le comité s'est bien rendu compte, durant sa mission d'information, que la conclusion d'ententes bilatérales et l'établissement de mécanismes de dialogue sont futiles en l'absence de volonté politique de les mettre en œuvre. Autrement dit, ces ententes ne feront rien pour promouvoir les intérêts commerciaux du Canada si elles restent lettre morte. Par ailleurs, les parlementaires peuvent utilement contrôler l'avancement des négociations et vérifier que les ententes correspondent aux intérêts commerciaux du Canada, qu'elles sont avantageuses pour la prospérité future du Canada et qu'elles respectent les principes internationaux régissant la libéralisation des échanges et des investissements.

## **RECOMMANDATION 8**

**Le gouvernement du Canada devrait veiller à ce qu'existe la volonté politique nécessaire pour négocier, conclure et mettre en œuvre des mécanismes de dialogue de même que des accords**

**bilatéraux sur le commerce et l'investissement entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie. Cela comprend en particulier la négociation de l'Accord de partenariat économique globale entre le Canada et l'Inde qui vient tout juste de commencer.**

À l'issue de son étude, il vient au comité quelques dernières réflexions. Premièrement, pour aboutir, toute tentative de resserrement des rapports commerciaux entre le Canada et la Chine, l'Inde et la Russie exigera de la concentration, de la détermination et de la constance de la part du gouvernement du Canada. Autrement dit, l'objectif est atteignable indépendamment de la taille relative de l'économie canadienne si le gouvernement sait s'y prendre.

Lors de la rédaction des rapports sur les mesures que le gouvernement du Canada pourrait prendre, le comité s'est limité, dans ses recommandations, aux secteurs où il estime une intervention gouvernementale justifiée et aux sujets de préoccupation soulevés par l'entreprise privée. Il estime à cet égard qu'il est des situations où les autorités seront mieux placées pour fournir à l'entreprise les outils dont elle a besoin, particulièrement si le climat des affaires dans le pays cible est très marqué par des considérations politiques. Le comité s'est donc concentré sur ces questions, insistant notamment sur l'importance d'établir des relations politiques susceptibles de faciliter la conclusion d'accords et l'instauration de mesures propres à supprimer les entraves aux échanges, à améliorer la prévisibilité des conditions et à accroître la transparence, des éléments importants qui encouragent le commerce et au sujet desquels l'entreprise a réclamé une intervention. Par ailleurs, le comité n'a pas hésité à attirer l'attention sur certains problèmes d'ordre politique qui affectent ces économies en plein essor, à savoir la corruption et la lourdeur des formalités administratives, problèmes qui, nous l'ont rappelé à maintes reprises les gens d'affaires, empêchent d'exploiter pleinement les débouchés et les avantages mutuels qu'elles présentent. Le comité s'est borné aux questions au sujet desquelles il estimait pouvoir faire œuvre utile, mais il est conscient

des autres dimensions nationales et internationales importantes de son étude, ainsi que de ses dimensions politiques et économiques. Il est heureux de constater que, depuis le début de son étude il y a trois ans, les travaux sur la question se sont élargis pour englober ces nombreuses dimensions et il a l'intention de suivre la situation de près.

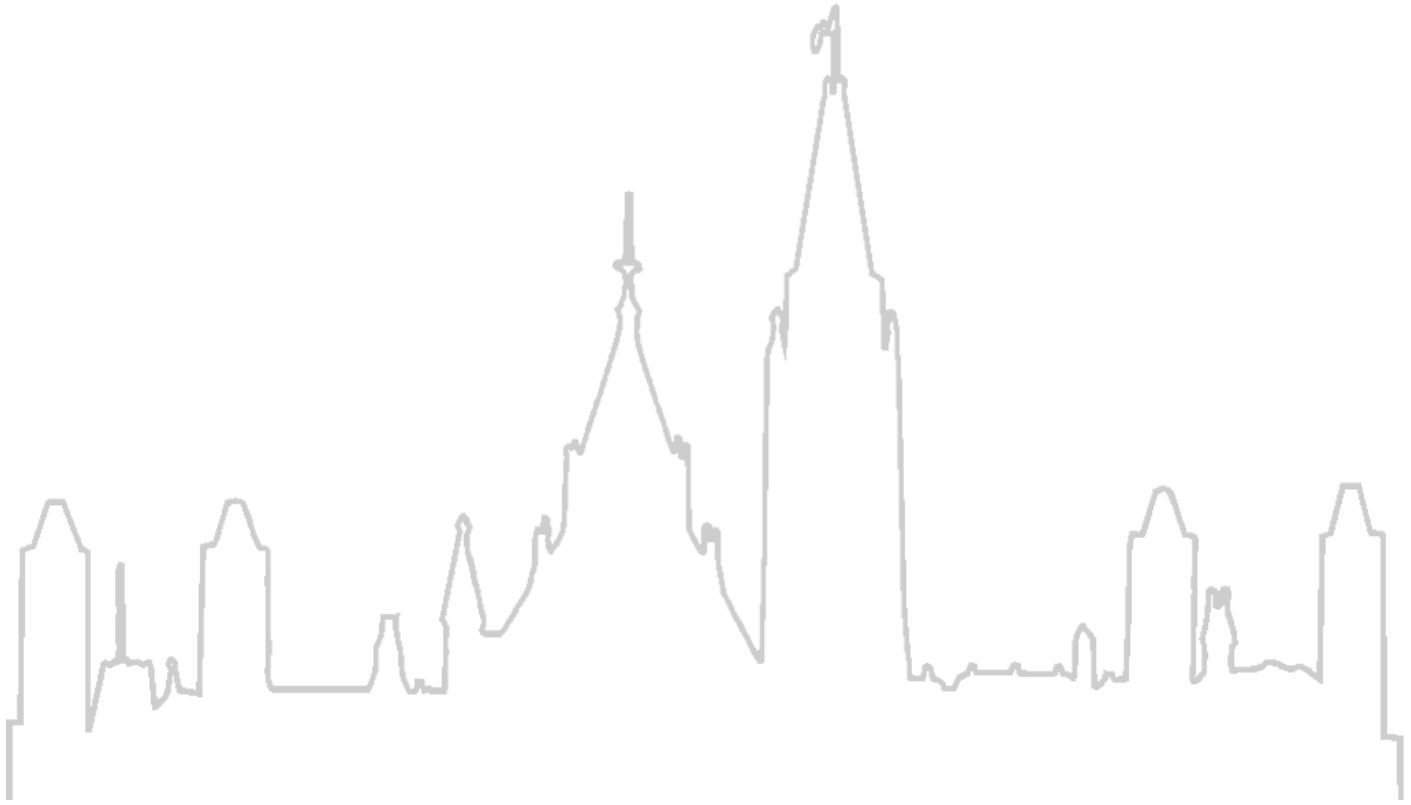
Deuxièmement, pour reprendre un point soulevé dans son second rapport, le comité insiste sur l'importance de traiter la Chine, l'Inde et la Russie individuellement. En effet, s'il s'agit dans les trois cas d'économies dites « émergentes », chacune vit une transformation qui a commencé à des moments différents dans le temps et suit un parcours qui lui est propre. Par exemple, l'évolution de la Russie et de la Chine s'apparente à une révolution, tandis que les changements ont été plus progressifs en Inde. Il s'ensuit que les débouchés, les défis et les risques diffèrent dans chaque cas si bien que la politique à leur égard doit être individualisée.

Enfin, les trois dernières années ont montré combien le monde est en train de changer et à quel point il est impératif que le Canada se dote de politiques qui lui permettront de tirer le meilleur parti possible des occasions qui se présenteront. Trois des cinq plus grandes économies du monde sont asiatiques. Ainsi, le magnétisme et le poids de la région Asie-Pacifique dans l'économie mondiale sont considérables. Cette évolution ne fait que renforcer l'essence de la nouvelle économie mondiale et mettre en relief l'importance d'adapter les flux des échanges et des investissements du Canada à ces transformations. Certes, les États-Unis sont le principal partenaire du Canada en matière de commerce et d'investissement, mais le Canada a tout à gagner, pour sa prospérité, à diversifier ses relations commerciales et à approfondir celles qu'il entretient avec la Chine, l'Inde et la Russie.

D'ailleurs, d'un point de vue stratégique, on s'attend que l'essor économique de la région ait un jour – si ce n'est déjà le cas – d'importantes répercussions sur son influence politique et militaire dans le monde. Il serait donc tout à fait souhaitable que le Canada étoffe ses relations avec ces trois pays et, en particulier, dans le contexte de la région Asie-Pacifique, avec la Chine et l'Inde. En d'autres termes, le Canada aurait tout avantage à resserrer ses relations avec ces deux pays, lesquels ont des intérêts variés dans la région et entretiennent des rapports différents avec son principal allié. Il pourrait notamment être avantageux pour le Canada de collaborer avec les États-Unis sur les questions d'intérêt commun touchant la Chine et l'Inde pour maximiser son influence. La place du Canada dans la nouvelle économie mondiale et sa prospérité future en dépendent.







This report is also available in English.

Information regarding the committee can be obtained through its web site :

[www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp](http://www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp).

Des renseignements sur le comité sont disponibles sur le site:

[www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp](http://www.senate-senat.ca/foraffetrang.asp).